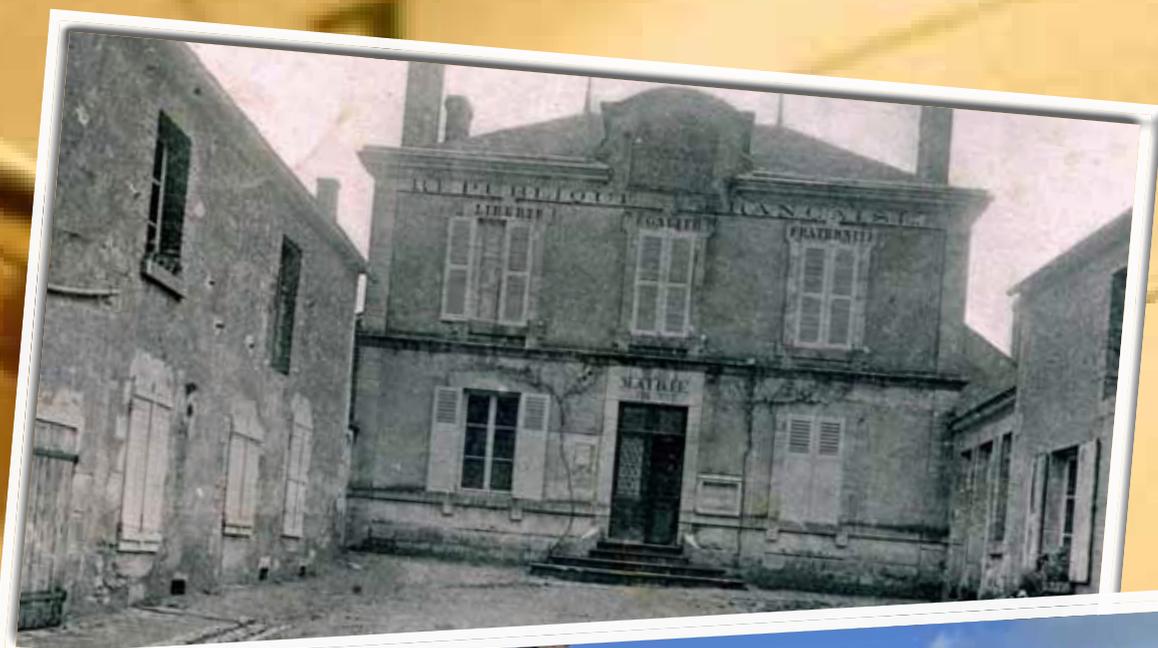


BONNY SUR LOIRE



Le bulletin 2015



N° 31



*Les Maisons
Fleuries 2014* 





Comme les années précédentes, il m'est agréable de vous présenter ce bulletin municipal, véritable outil de liaison et de communication sur la vie de notre commune. Vous y trouverez un certain nombre d'informations sur les services, sur la réglementation, sur les réalisations, sur les projets communaux, sur l'activité de nos associations locales, sur nos entreprises...

2014 a vu le renouvellement du conseil municipal, une nouvelle équipe s'est mise en place en mars dernier, elle vous est présentée dans ce bulletin avec le rôle de chacun au sein des diverses commissions, elle est déterminée à œuvrer pour le bien être de Bonny et de ses habitants et à poursuivre les actions entreprises ; elle est à votre service.

En ce début de mandat, la situation économique sera l'élément fondamental à prendre en compte pour programmer et mener à bien les projets prévus lors de notre campagne électorale. Tout au long de l'année 2014, l'économie de la France n'a cessé de se dégrader. Dans un souci de redressement des finances publiques, l'Etat a envisagé pour plusieurs années une réduction drastique des dotations attribuées aux collectivités locales. Par effet de dominos, les grandes collectivités (Département, Région) ne peuvent plus aider aussi largement les communes. A Bonny sur Loire comme ailleurs, cette situation est inédite et les capacités d'autofinancement qui conditionnent l'investissement se trouvent aujourd'hui largement impactées. De grands projets, comme la restructuration de nos écoles, sans être ajournés devront être reconsidérés et éventuellement plus étalés dans le temps. Sans remettre en cause nos principales politiques aux services des habitants, des pistes d'économie devront

être recherchées dans notre fonctionnement au jour le jour, elles passeront essentiellement par plus de mutualisation et d'intégration au sein de nos structures intercommunales. Toutes ces mesures devront être mise en œuvre avant d'envisager une hausse de la fiscalité locale que nous ne pouvons pas, toutefois, exclure à ce jour.

Néanmoins, cette situation ne doit pas entraîner un climat d'immobilisme, prudence ne veut pas dire pessimisme et morosité. Même si nous devons travailler dans un cadre budgétaire plus contraint, nous continuerons un certain nombre d'aménagements, nous poursuivrons notre soutien à toutes nos associations locales, nous veillerons à maintenir le maximum de services à la population et en priorité celui de la santé, nous serons à l'écoute de toutes les entreprises pour faciliter leur installation, leur pérennisation ou leur développement.

Dans cette période économiquement incertaine, où l'on parle beaucoup de réforme territoriale, la commune doit continuer de s'affirmer, elle doit jouer son rôle de premier acteur de proximité pour organiser notre vie collective. Chacun doit pouvoir y trouver sa place, s'y épanouir et s'y sentir heureux.

C'est mon vœu le plus cher que je vous adresse pour cette année 2015.

Michel LECHAUVE
Maire de Bonny-sur-Loire, Conseiller Général.

Éditorial



**BULLETIN MUNICIPAL
BONNY-sur-LOIRE
N° 31**

Comité de rédaction :
commission communication

Photos : Mairie
Associations de Bonny
Louis-Ange SERRANO

Réalisation :
Mairie de Bonny-sur-Loire
02 38 29 59 00

Impression :
Imprimerie Centrale
ZI Rue Jacques Brel
45502 GIEN Cedex
02 38 67 00 26

Sommaire

EDITORIAL

Le mot du Maire 1

VIE COMMUNALE

Les élus-les commissions 2-3
Infos mairie 4-5
Infos pratiques 6-8
Respect-Bienséance 9
Sécurité 10
Finances 9
Travaux 12

ENVIRONNEMENT-CADRE DE VIE

Maisons fleuries 13

Manifestations 14-15
Enfance-Jeunesse 16-18
Social 19

VIE ASSOCIATIVE

Calendrier des fêtes 20-21
Solidarité 22-23
Les associations de Bonny 24-34
Répertoire des associations 35-36

VIE ECONOMIQUE

Répertoire 37-39

ETAT CIVIL

40

Vos élus municipaux



Michel LECHAUVE
Maire



Christiane SERRANO
1ère Adjointe



Marc DE MUYT
2ème Adjoint



Claudie CÉNE
3ème Adjointe



Jean-Claude LECUGY
5ème Adjoint



Michel LENGRAND
4ème Adjoint



Christian BEQUIN



Jean-Michel MORIN



Evelyne GAUDIN



Michel CHAILLOU



Jean-Claude JOJON



Trinité CORTET



Valérie LANG



Réjane VIGNERON



Véronique POULAIN



Christophe LE CORRE

Le Conseil Municipal de Bonny-sur-Loire est composé de 19 membres. Les sièges ont été pourvus à l'issue des élections municipales du 23 mars 2014. Le Conseil municipal se réunit régulièrement pour prendre des délibérations. Les séances sont publiques.



Philippe GODON



Marie-Cécile BLANCHET



Karène LEDIOURON

Les commissions communales

Le Maire est membre de droit de toutes les commissions.

1er adjointe (Christiane SERRANO)

Solidarité, affaires sociales, logement, personnes âgées, état civil, élections, cimetière

2ème adjoint (Marc DE MUYT)

Aménagement travaux, voirie, réseaux, espaces verts, agriculture, urbanisme, fleurissement

3ème adjointe (Claudie CENE)

Jeunesse, affaires scolaires, périscolaire, cantine, état civil, élections

4ème adjoint (Michel LENGRAND)

Sécurité, bâtiments, environnement, gestion Etablissements Recevant du Public (E.R.P.), immeubles communaux, vidéosurveillance

5ème adjoint (Jean-Claude LECUGY)

Développement, attractivité, affaires économiques, tourisme, communication, culture, fêtes et cérémonies, lutte contre les addictions

SOLIDARITE, AFFAIRES SOCIALES, LOGEMENT, CIMETIERE

Président : Christiane SERRANO

Membres : Michel LECHAUVE – Valérie LANG – Réjane VIGNERON – Jean-Michel MORIN – Christian BEQUIN – Karène LEDIOURON

AMENAGEMENT TRAVAUX, ESPACES VERTS

Président : Marc DE MUYT

Membres : Michel LECHAUVE - Christiane SERRANO - Claudie CENE - Michel LENGRAND – Jean-Claude LECUGY - Jean-Michel MORIN – Véronique POULAIN – Christian BEQUIN – Michel CHAILLOU

SECURITE, BATIMENTS, ENVIRONNEMENT

Président : Michel LENGRAND

Membres : Michel LECHAUVE – Jean-Claude LECUGY – Marc DE MUYT – Jean-Michel MORIN – Jean-Claude JOJON – Christian BEQUIN – Michel CHAILLOU

E.R.P. : Personnes associées : Gendarmerie + Chef de Corps S/P + Agent Police municipale

JEUNESSE, AFFAIRES SCOLAIRES, SPORTS

Président : Claudie CENE

Membres : Michel LECHAUVE – Marie-Cécile BLANCHET – Philippe GODON – Réjane VIGNERON – Véronique POULAIN – Karène LEDIOURON – Christophe LE CORRE

DEVELOPPEMENT, ATTRACTIVITE

Président : Jean-Claude LECUGY

Membres : Michel LECHAUVE – Valérie LANG – Marie-Cécile BLANCHET – Jean-Claude JOJON – Véronique POULAIN – Evelyne GAUDIN – Trinité CORTET – Christophe LE CORRE

APPEL d' OFFRES (C.A.O.) – MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (MAPA)

Président (Personne Responsable du Marché) : Michel LECHAUVE

Membres :

Titulaires : Michel LENGRAND – Claudie CENE – Marc DE MUYT
Suppléants : Jean-Michel MORIN – Jean-Claude JOJON – Michel CHAILLOU

Sont obligatoirement invités :

Pôle Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes et Métrologie + Receveur Municipal

FINANCES

Président : Michel LECHAUVE

Membres : Claudie CENE – Marc DE MUYT – Michel LENGRAND – Jean-Claude JOJON – Jean-Michel MORIN – Michel CHAILLOU

PERSONNEL COMMUNAL

Président : Michel LECHAUVE

Membres : Claudie CENE - Jean-Claude LECUGY - Valérie LANG - Réjane VIGNERON - Jean-Claude JOJON - Trinité CORTET - Michel CHAILLOU - Christophe LE CORRE

JURY DES MAISONS FLEURIES

Président : Evelyne GAUDIN

Membres élus : Christiane SERRANO – Valérie LANG – Jean-Claude JOJON – Karène LEDIOURON

CAISSE DES ECOLES (Cantine scolaire)

Président : Michel LECHAUVE

Vice Présidente : Claudie CENE

Membres : Marie-Cécile BLANCHET - Philippe GODON - Réjane VIGNERON
+ délégués communes extérieures
+ Membres nons élus

SYNDICAT INTERCOMMUNAL ADDUCTION EAU POTABLE BONNY/OUSSON

Président : Michel LECHAUVE

Vice Président : Maire d'Ousson

Membres élus : Marc DE MUYT - Jean-Michel MORIN titulaires
Christian BEQUIN suppléant
+ Membres commune Ousson

Coordonnées de la mairie

15 Avenue du Général Leclerc

Tél. : 02.38.29.59.00 - Fax 02.38.29.59.09 - Courriel : mairie@bonnysurloire.fr

SITE : www.bonny-sur-loire.fr

Ouverture au public :

du mardi au samedi de 9 h à 12 h - du mardi au jeudi de 14 h à 17 h 30 - le vendredi de 14 h à 17 h

Services au Public

PERCEPTION

17, Place de la République - BRIARE 02.38.31.21.20

SYNDICAT D'EAU BONNY/OUSSON

Mairie de BONNY

ou la STE LYONNAISE DES EAUX 09.77.40.84.08

ERDF GIEN 08.10.42.17.13

GRDF GIEN 08.10.43.30.45

GENDARMERIE Rue des Tilleuls - Briare 17

SAPEURS POMPIERS

Chef de centre : Lieutenant J-F MARETTE 18 ou 115

SAMU 15

CENTRE ANTI-POISONS 02.47.64.64.64

LA POSTE Place Beaupin Lagier 02.38.31.70.02

NOTAIRE - CAUQUY Philippe - 5, Avenue G^{al} Leclerc

02.38.31.60.23

TAXI (SNCF)

Taxi CREIMER - Briare 02.38.31.27.95 - 06.08.18.80.67

(Tarif forfaitaire pour se rendre à la gare de Briare)

Services éducatifs & culturels

ENSEIGNEMENT

- ECOLE MATERNELLE

4 avenue de la Gare 02.38.31.61.50

- ECOLE DES PETITS

2 avenue de la Gare 02.38.31.63.57

- ECOLE DES GRANDS

10 rue de Bicêtre 02.38.31.60.58

GARDERIE PERISCOLAIRE

Lundi-mardi-jeudi-vendredi

(7h30-9h et 16h30 - 18 h) 06.77.77.87.93

MAISON DE PAYS

OFFICE DE TOURISME

29, Grande Rue 02.38.31.57.71

BIBLIOTHEQUE

29, Grande Rue 02.38.31.57.71

ouvert le mercredi de 14 h à 16 h

samedi de 10 h à 12 h

Services sociaux

C.C.A.S. en mairie le mardi de 14 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous

ENFANCE MALTRAITEE (numéro vert) appel gratuit, confidentiel, à la disposition des enfants et des adultes concernés 08.00.05.41.41

REPAS A DOMICILE

Vous avez provisoirement ou durablement des difficultés à organiser vos repas, vous pouvez demander le service des repas à domicile, sous réserve d'un certificat médical ; inscription à la mairie

Tarifs selon revenus : entre 7 et 10 €

ECRIVAIN PUBLIC :

Vous souhaitez écrire une lettre, vous avez un formulaire à remplir, vous avez une démarche administrative à accomplir, un renseignement d'ordre juridique, vous pouvez vous adresser à la mairie, prenez rendez-vous.

UDAF (Point info familles)

Vous avez des questions liées à la vie familiale ?

Consommation, surendettement, micro crédit social, logement, parentalité, information et soutien aux tuteurs familiaux, handicap, dépendance...

contactez nous au 02.38.71.99.11 ou 02.38.71.99.32 - site internet : www.udaf.45.com

AIDE MENAGERE (A.D.A.P.A.)

Ewelina GIZSEKIA - 02 38 37 09 38 - 06 85 24 36 65

TELE ALARME (exemple Présence verte...)

Renseignements Mairie de BONNY

Coordonnées
bâtiments communaux

GYMNASE
02.38.31.64.28

SALLE POLYVALENTE
02.38.31.55.98

SALLE RUE DUGUE
02.38.31.54.87

STADE MARCEL GRONDIN
02.38.31.55.38

MILLE CLUBS
02.38.31.51.03

SALLE DE MUSIQUE
02.38.31.59.53

CANTINE
02.38.31.61.75



Service de collecte des déchets

RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

- Bourg, le lundi (sacs noirs) et le jeudi après-midi (sacs jaunes)
- Ecart, le mercredi après-midi

DECHETTERIE - 02.38.31.59.64

ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h & de 14 h à 18 h
samedi de 9 h à 12 h 30 & 13 h 30 à 17 h

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

- (appareils ménagers, matelas, sommiers, ferraille...)
- 20 mars 2015
- S'inscrire en mairie une semaine avant la date

DECHETTERIE D'ARRABLOY

Ouverte au public tous les jours de 8 h à 19 h (sauf le dimanche)
Accès gratuit aux particuliers
Artisans, commerçants et industriels : s'adresser à la direction de l'usine
au 02.38.67.16.70

CONTENEURS A VERRES :

Les verres doivent être impérativement jetés dans le conteneur et non déposés au pied.

COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS MENAGERS

Verres – journaux – emballages légers (tous les emballages autres que le verre à savoir : papier carton d'emballages et briques alimentaires, emballages métalliques en acier et aluminium) :
Des conteneurs sont à votre disposition sur les parkings d'Atac et Super U, intersection rue Château d'eau / rue des Varichards et rue du Pilon.

BALAYAGE DES RUES (dates à consulter sur www.bonny-sur-loire.fr ou en mairie)

Pensez à enlever vos véhicules !

Dans la poubelle jaune,
on met...



Aérosols



Boîtes en métal (Alu&Acier)



Bouteilles plastiques alimentaires



Flacons plastiques alimentaires gras



Flacons plastiques domestiques



Briques alimentaires

Le financement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



La TEOM : il s'agit d'un impôt direct additionnel à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle est appliquée au nom des propriétaires mais elle peut être répercutée par les propriétaires sur les locataires.

La base de cette imposition est établie sur la valeur locative, d'après la situation existante au 1er janvier de l'année de l'imposition. La collecte de la taxe est prélevée par la Communauté de Communes du Canton de Briare (CCCB).

Le financement du service est assuré par les contributions des collectivités adhérentes au SMICTOM (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères). Ces contributions sont diminuées des recettes perçues par le syndicat pour la vente du verre et de la redevance pour les cartons et les métaux apportés en déchetterie ainsi que des recettes pour les apports en déchetteries des artisans, commerçants et industriels. Pour l'année 2014, il a été voté au budget primitif de la CCCB une somme de 1 427 805 €, ce qui représente 125 € environ par habitant.

Avant 2012 c'est la CCCB qui réglait la totalité du coût d'enlèvement et du traitement des déchets ménagers ce qui laissait croire à certains contribuables que c'était gratuit. Depuis, une part de 10 %, progressive par année, est prélevée sur le foncier bâti, ce qui permet aux loueurs de récupérer cette taxe sur les locataires. Pour ces deux années (2013-2014), afin qu'il n'y ait pas d'impact fiscal sur les ménages, la taxe sur le foncier bâti a diminué d'autant. Ce ne sera peut être plus le cas dans les années suivantes car les recettes fiscales sont en baisse constante. Les hausses du gas-oil et du taux de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) ont une incidence forte sur le coût du ramassage et du traitement des déchets, ce qui rend la gestion difficile pour ne pas trop augmenter la redevance annuelle.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Etablissement : Mairie
Gratuite en cas de 1ère demande et de renouvellement si l'ancienne carte peut être présentée.

Payante dans le cas où l'ancienne carte sécurisée ne peut être présentée (perte, vol...) : 25 € en timbres fiscaux.

Documents nécessaires : timbres pour l'envoi du dossier, ancienne carte, acte de naissance ou date et lieu de naissance des parents en cas de renouvellement, livret de famille, justificatif de domicile, 2 photos couleurs récentes. Autorisation du représentant légal et copie de la carte d'identité des parents pour les mineurs. Déclaration de perte : Mairie. Déclaration de vol : Gendarmerie.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

Etablissement : Mairie de BRIARE sur rendez-vous.

Tél. : 02.38.31.20.08

PERMIS DE CONDUIRE

Etablissement : PREFECTURE DU LOIRET pour duplicata, changement d'adresse, changement d'état matrimonial, permis international – SOUS-PREFECTURE pour renouvellement suite à visite médicale.

Documents nécessaires pour la préfecture
Formulaires cerfa n°14882*01 et cerfa n°14948*01 complétés et signés, permis initial ou déclaration de vol, 2 photos, pièce d'identité, justificatif de domicile, timbres pour l'envoi du dossier, 25 € en timbres fiscaux en cas de perte ou de vol

Déclaration de perte : PREFECTURE

Déclaration de vol : GENDARMERIE

Il est possible de consulter son solde de points sur internet via le site sécurisé <https://www.telpoints.info>, information gratuite. Des stages de sensibilisation au risque routier, dits "stages de récupération de points" sont régulièrement

organisés à proximité de Bonny-sur-Loire. L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région est désormais disponible sur le site internet : <https://www.permisspoints.fr>

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Etablissement : Préfecture, garage, concessionnaire.

MARIAGE

Etablissement : Mairie du domicile d'un des futurs conjoints.

Documents nécessaires : dossier à retirer en Mairie.

PACS

Etablissement : Tribunal d'Instance – 84 rue du Général Leclerc – 45207 MONTARGIS cedex

Tél. : 02.38.85.24.42

CARTE DE SEJOUR ETRANGER

Etablissement : Préfecture

REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Etablissement : UTS de GIEN - Tél. : 02.38.05.23.23

RECENSEMENT EN VUE DE LA JOURNEE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE

Etablissement : Mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire.

Documents nécessaires : livret de famille, pièce d'identité de l'enfant, justificatif de domicile.

Obligatoire pour les garçons et filles à 16 ans. L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire. La démarche peut être faite par le jeune lui-même ou par les parents.

PERMIS DE CHASSER

Etablissement : Fédération Départementale des Chasseurs – 11 rue Paul Langevin – 45100 ORLEANS LA SOURCE

Tél. : 02.38.69.76.20

Sites internet utiles :

www.service-public.fr

www.loiret.gouv.fr



Location de salle ; combien ça coûte ?

Vous êtes un particulier, vous habitez Bonny

SALLE POLYVALENTE

salle 1 (salle bar)	ETE	HIVER	salle 1 + grande salle	ETE	HIVER
1/2 journée	85.00 €	115.00 €	1/2 journée	135.00 €	185.00 €
1 journée	125.00 €	185.00 €	1 journée	195.00 €	290.00 €
2 jours consécutifs	185.00 €	305.00 €	2 jours consécutifs	305.00 €	480.00 €

SALLE DUGUE

salle RDC avec annexe ou salle 1er étage	ETE	HIVER	RDC + étage	ETE	HIVER
1/2 journée	45.00 €	55.00 €	1/2 journée	70.00 €	90.00 €
1 journée	60.00 €	85.00 €	1 journée	100.00 €	130.00 €
2 jours consécutifs	90.00 €	135.00 €	2 jours consécutifs	145.00 €	200.00 €

ETE : mai à octobre - HIVER : novembre à avril (sous réserve des conditions climatiques)

SALLE DE TOILE (BARNUM)

5 m x 8 m :
100.00 € pour une journée
123.00 € pour 2 jours

DIVERS

10 tables de 8 places (2 € l'une) et 80 chaises (0.50 € l'une) peuvent également être louées

Pour les modalités pratiques, la disponibilité, se renseigner à la Mairie

Pour les personnes n'habitant pas la commune, seules les deux salles « en dur » peuvent être louées. Les tarifs sont différents : se renseigner à la Mairie

Détecteur de fumée

Afin de prévenir les risques d'incendie, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre :

- de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie
- et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

Caractéristiques exigées



Le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location.

Le 8 mars (date de l'entrée en vigueur de l'obligation d'installation), si le logement est en cours de location et que le locataire a déjà acheté et installé un détecteur de fumée, le propriétaire devra le lui rembourser.

En cours de bail, le locataire doit veiller au bon fonctionnement du détecteur en vérifiant les piles ou en remplaçant le détecteur en cas de défaillance

Dans ce cas, l'obligation de vérification du bon fonctionnement du détecteur appartient au propriétaire du logement.

Dans tous les cas, au moment de la mise en location, c'est au propriétaire du logement de s'assurer du bon fonctionnement du détecteur lors de **l'état des lieux**.

Remise d'une attestation à son assureur

Le locataire ou le propriétaire qui occupe son logement doit **notifier** l'installation du détecteur par la remise d'une attestation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

Elections Départementales



Les 22 et 29 mars prochain auront lieu les élections des conseillers départementaux qui s'appelaient jusqu'à maintenant les conseillers généraux. L'ensemble de ces élus constituera le Conseil Départemental c'est à dire l'assemblée délibérante chargée de mener la politique du département.

Cette élection a été profondément modifiée par la loi du 13 mai 2013 :

-Tout d'abord le périmètre des différents cantons a été redéfini. Dans le Loiret de 41 cantons nous passerons à 21 avec la recherche d'un certain équilibre démographique, la population de chaque canton devant se situer entre plus ou moins 20 % de la moyenne départementale (31 408 habitants). C'est ainsi que l'ancien canton de Briare sera fusionné avec le canton de Chatillon sur Loire et une partie du canton de Gien (les communes situées au nord de la Loire).

Ce nouveau canton, dénommé canton de Gien, comprendra donc les communes suivantes (par ordre alphabétique) : Adon, Autry le Chatel, Batilly en Puisaye, Beaulieu, Boismorand, Bonny sur Loire, Breteau, Briare, La Bussière, Cernoy en Berry, Champoulet, Chatillon sur Loire, Les Choux, Dammarie en Puisaye, Escrignelles, Faverelles, Feins en Gatinais, Gien, Langesse, Le Moulinet sur Solin, Nevoy, Ousson sur Loire, Ouzouer sur Trézée, Pierrefite ès Bois, Saint Firmin sur Loire, Thou. Soit 26 communes, 737 km² et 36 264 habitants.

-Afin d'assurer une parité homme/femme au sein de la nouvelle assemblée départementale les électeurs de chaque nouveau canton éliront deux personnes de sexe différent, qui se présenteront en binôme de candidats. Les conseillers départementaux seront élus pour 6 ans au scrutin binominal majoritaire à deux tours. Chaque électeur devra voter pour un binôme, rayer un des 2 noms reviendrait à un bulletin nul.

Si le nombre de canton est divisé par 2 le nombre de conseillers départementaux passera de 41 à 42. A l'heure où ces lignes sont rédigées il semblerait que l'existence à terme des départements ne soit plus remise en cause mais il reste maintenant à attendre du législateur qu'il définisse clairement les compétences de cet échelon territorial en l'articulant avec celles des autres collectivités (communes, communauté de communes, régions).

Elections Régionales



Prévues tout d'abord en même temps que les élections départementales, les élections régionales seraient reportées à décembre 2015. Ces élections ne subiront pas de modifications importantes. La région Centre (qui prendra le nom de Centre Val de Loire) comprendrait toujours six départements : Cher, Eure et Loir, Indre, Indre et Loire, Loiret, Loir et Cher. La désignation des futurs conseillers régionaux se ferait toujours au scrutin de liste à la proportionnelle dans chaque département (actuellement il y a 17 conseillers régionaux du Loiret).

Services médicaux et paramédicaux

Infos Pratiques

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

27, Grande Rue

Médecins généralistes

Dr CAILLARD Xavier 02.38.31.62.88

sur rendez-vous - absent jeudi toute la journée et samedi après-midi

Dr SHESTAKOVA Nadia 02.38.35.11.98

sur rendez-vous - absente mercredi toute la journée et samedi après-midi

Chirurgien - Dentiste

Dr FREGEAL Vincent 02.38.31.51.99

sur rendez-vous - absent jeudi toute la journée

Cabinets d'infirmiers

DESBOIS M. VIGNERON R. RACARY A-L

02.38.31.51.95

Permanence du lundi au samedi de 7 h 30 à 8 h 15

GIACOMINI M. 02.38.31.64.96

Permanence le mardi et jeudi de 7 h 30 à 8 h 15

Pédicure - Podologue

BOIZEAU Gaëlle 06.64.30.19.70

sur rendez-vous

Psychologue Clinicienne

Mme BOULARD Faustine 02.38.36.21.89

- après 16 h : 06.74.69.67.55

Sur rendez-vous le vendredi après-midi et le samedi matin

Sage-femme

Mme PERRIN Sylvie 02.38.36.21.89

Permanence les jeudis sur rendez-vous uniquement

Protection Maternelle et Infantile

Mme MANIA

02.38.05.23.64

Permanence le 3ème vendredi de chaque mois de 9h30 à 11h30.

Assistante sociale

Mme ROUX Bérangère

02.38.05.23.23

Sur rendez-vous le mardi

Aide à l'Education et à la parentalité

Sur rendez-vous

02.38.55.50.10

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

PIANTONI-PELEAU Christelle

ZA la Champagne

02.38.31.64.82

PHARMACIE / MATERIEL MEDICAL

LECUGY Jean-Claude - VINCENT Sandrine

9, Pl. Beupin Lagier

02.38.31.62.31

VETERINAIRE

LUCAS-AUGE -WITORSKI SCP

ZA la Champagne

02.38.31.70.00

ACCUEIL DE JOUR MAISON DE RETRAITE

Afin de soulager les aidants, un accueil de jour (10 places) est possible à la Maison de retraite "les Jardins de la Loire" pour les personnes âgées désorientées, souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Le service est proposé du lundi au vendredi de 10h à 17h. Un service de ramassage à domicile est effectué dans un rayon de 20 kms autour de la résidence. Pour tout renseignement 02.38.31.57.92 ou acc@jdl45.fr

"La santé est le trésor le plus précieux et le plus facile à perdre; c'est cependant le plus mal gardé."

Chauvot de Beauchêne

Diététicienne

Mme CHOTARD Mariane

02.38.36.21.89 - après 16 h : 06.81.66.54.59 - Sur rendez-vous

Les Expositions de la Maison de Santé

La Maison de Santé Pluridisciplinaire met en place tout au long de l'année des expositions sur différents thèmes et propose des ateliers et/ou des conférences.

En 2014, la MSP a proposé une conférence et une exposition sur le don d'organe, une soirée destinée à mieux comprendre la psychologie, un atelier d'une après-midi sur Octobre rose ainsi que sur le SIDA.

Diverses expositions se sont également tenues au sein de la MSP sur la vaccination, la nutrition, le diabète, etc...

Depuis janvier 2015 la MSP accueille une diététicienne, qui est venue rejoindre les deux médecins, les 4 infirmières, le dentiste, la pédicure/podologue, la psychologue, la sage-femme, la PMI, l'assistante sociale...



"Octobre rose" salle polyvalente



Semaine de la vaccination hall maison santé

BRUIT



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou

d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore : tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, peuvent être effectués :

- du lundi au samedi : de 8 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h

LES FEUX



Les feux de plein air sont réglementés par 2 arrêtés préfectoraux qui stipulent que le brûlage à l'air libre est interdit.

Toutefois, le brûlage des déchets végétaux et résidus de jardins peut être toléré en fonction des circonstances locales (éloignement d'une déchetterie, absence de moyens de transport des déchets pour les particuliers, mobilité réduite, apports qui satureraient la déchetterie...)

Dans ce cas, le brûlage ne devra entraîner aucune gêne pour le voisinage et le propriétaire devra prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir des risques.

Concernant le brûlage des sacs plastiques, des résidus divers..., celui-ci est interdit et les déchets doivent être apportés à la déchetterie.

CHIENS ERRANTS



La divagation de tous les animaux domestiques est interdite.

Les chiens doivent être tenus en laisse sur l'ensemble des voies publiques.

Les chiens de 1^{ère} et de 2^{ème} catégorie doivent également porter une muselière.

Tous les carnivores domestiques doivent être tatoués (notamment chiens, chats et furets).

Les moyens d'identification existants sont :

- le tatouage à l'encre (oreille ou cuisse)
- la puce électronique appelée «transpondeur» (inséré dans l'encolure gauche) obligatoire depuis 2011
- le médaillon avec les coordonnées du propriétaire (complémentaire des deux précédents)

TERRAINS EN FRICHE



Terrains situés en agglomération, aux abords immédiats de l'agglomération, dans tous les hameaux de la commune, à proximité des constructions isolées ou non.

Les propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir toute l'année leur terrain bâti ou non bâti avec obligation de nettoyer les friches et broussailles avant le 1er juin de chaque année.

Arrêté municipal du 12 février 2002

LE VANDALISME ET LA VIDEO SURVEILLANCE



Les incivilités et le vandalisme n'ont pas cessé, c'est pourquoi cette année nous avons renforcé notre système de vidéosurveillance en installant trois caméras rotatives supplémentaires.

Ce choix a été motivé par le retour d'expérience qui a permis de récupérer 10 423 € sur des dégâts commis en 2012, plus 1 938 € de vitres cassées.

Depuis la mise en place de cette surveillance le vandalisme a diminué mais cela reste une nuisance et un coût important pour la commune, donc pour chacun de nous. Ce sont essentiellement des bris de vitres,

des dégâts aux fleurs, des panneaux de signalisation arrachés.

Une surveillance particulière de la déchetterie est assurée suite à des vols importants.

Tout vol, que ce soit avec ou sans effraction, constitue un délit passible d'une condamnation pénale.

Comment mettre en échec les cambrioleurs ? Comment éviter les cambriolages ?

Protégez votre domicile

- Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.



- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...), demandez conseils à un professionnel.

- Pensez à installer une sirène extérieure avec flash si vous avez des voisins et prévenez les.

- Vous pouvez installer de la vidéoprotection et consulter/diriger les images sur un smartphone.

- Vous pouvez déléguer la veille de votre système d'alarme vers une société de télésurveillance ou de télésécurité.

- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

- Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.

- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure

Sécurité

intérieure d'une porte vitrée.

- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

- Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage.

- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

- En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.

- Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.

- Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.

- Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

En cas d'absence durable

- Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence.

- Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

- Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence.

- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

- Ne programmez pas votre adresse de domicile sur votre GPS (en cas de vol de votre véhicule ou dans votre véhicule sur votre lieu de vacances).

Dans le cadre des opérations "Tranquillité vacances" organisées durant toute l'année, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.



Adhérez à l'application gratuite "Stop cambriolages"

Pour recevoir des messages de prévention et des messages d'alerte Smartphones (Android et Apple)

Un gendarme spécialiste de la sûreté est à votre disposition au sein de votre brigade de gendarmerie : demandez des conseils gratuits à votre « correspondant sûreté »

Si vous êtes victime d'un cambriolage



- Prévenez immédiatement la brigade de gendarmerie.

- Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage,

stature, vêtements...).

- Avant l'arrivée de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à rien : aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

- Déclarez le fait par internet sur le site :

[«https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/»](https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/)

- Déposez plainte à la brigade ou au commissariat de police de votre choix (article 5 de la Charte d'accueil du public). Munissez-vous d'une pièce d'identité.

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.

- Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

Vous êtes victime d'un cambriolage

- **Composez le 17 ou le 112**

- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705

- Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

- Téléphones portables volés :

- SFR : 10 23
- Orange : 0 800 100 740
- Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00



Quelques éléments des finances communales

La comptabilité financière d'une commune se transcrit sous deux principaux documents qui sont approuvés en séance de conseil municipal :

- le budget qui est un document voté en début d'année et qui indique les dépenses et recettes prévisionnelles de l'année à venir.
- le compte administratif qui retrace les dépenses et les recettes réelles de l'année passée

Chacun de ces deux documents comprend deux sections :

- la section de fonctionnement pour les recettes et dépenses courantes
- la section d'investissement pour la réalisation d'infrastructures communales plus importantes.

Les dépenses de fonctionnement comprennent l'entretien des biens communaux, les charges de personnel, les subventions attribuées... c'est-à-dire toutes les dépenses liées au bon fonctionnement du service de la commune.

Les recettes de fonctionnement comprennent essentiellement les dotations de l'Etat et les produits de la fiscalité locale.

La différence entre recettes de fonctionnement et dépenses de fonctionnement constitue :

LA CAPACITE D'AUTO-FINANCEMENT (CAF)

La CAF qui doit être obligatoirement positive constitue le critère de gestion sur lequel les élus doivent être en permanence vigilants. Du montant et de l'évolution de cette CAF dépend la réalisation des principaux investissements. C'est en effet la CAF qui permet d'assurer l'autofinancement d'un projet et de rembourser les emprunts qui pourraient être nécessaires.

L'évolution de la CAF dépend du rythme de progression des dépenses et des recettes de fonctionnement. Si les dépenses progressent plus vite que les recettes, la CAF se dégradera, il y aura moins de possibilité d'investissement et à terme cette situation pourrait devenir dangereuse (impossibilité de rembourser les emprunts).

QU'EN EST-IL POUR NOTRE COMMUNE ?

Jusqu'en 2013 la CAF moyenne annuelle de Bonny sur Loire se tenait aux alentours de 500 000 €, les recettes progressaient sensiblement au même rythme que les dépenses. A partir de 2013, un fléchissement est apparu qui s'est confirmé en 2014 et qui pourrait s'aggraver dans les prochaines années, dû essentiellement à des décisions indépendantes des élus communaux (baisse des dotations de l'Etat, modification de certains mécanismes de péréquation, création de nouvelles charges telles que celles liées aux nouveaux rythmes scolaires...).

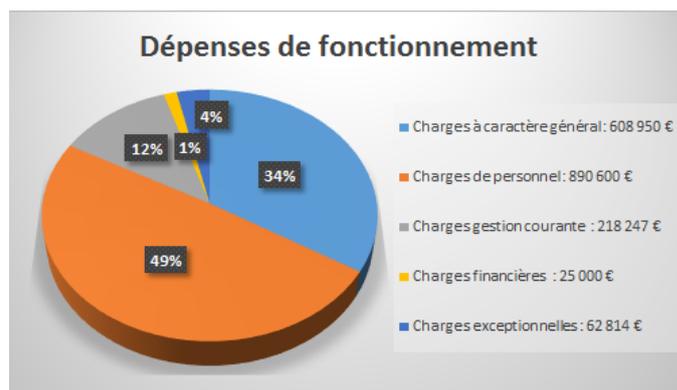
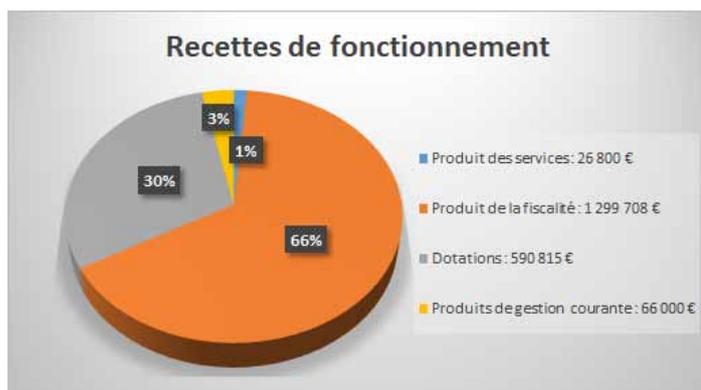
Face à cette situation, les élus de Bonny, pour tenir la CAF à un certain niveau et préserver l'investissement futur, devront agir sur deux volets :

- la diminution des charges : les marges sont étroites surtout si nous ne voulons pas trop réduire les services à la population. Il faudra envisager plus de mutualisation des achats et des services dans un cadre intercommunal afin de réaliser des économies d'échelle.

- adapter les recettes à l'évolution des charges et le principal levier sur lequel les élus peuvent agir est le levier fiscal. Bien que Bonny ait une pression fiscale locale inférieure à la moyenne des communes de même taille, une revalorisation des taux d'imposition est toujours délicate dans une période de contexte économique difficile. Là aussi les marges de manœuvre sont étroites.

Malgré tout avec un taux de fiscalité actuel relativement bas, un niveau d'endettement faible (344 € par habitant au 31/12/2013 contre 838 € pour la moyenne de la strate démographique), Bonny sur Loire conserve quelques possibilités pour envisager des projets futurs mais il faudra être encore plus vigilant surtout si les dotations de l'Etat continuent de baisser.

Principaux éléments du budget 2014 (éléments prévisionnels de mars 2014)



CAF PREVISIONNELLE : 177 712 €

Travaux 2014-2015

Année atypique : plusieurs travaux avaient été programmés mais ont été différés soit pour des raisons budgétaires, soit pour des raisons de procédure.

Rue des murs de ville : Cette opération a été programmée en 2014 à la place de la rue du Château qui ne pouvait pas bénéficier des subventions du Conseil Général pour l'enfouissement des réseaux avant 2015/2016. La municipalité actuelle a souhaité également l'enfouissement des réseaux rue des Murs de Ville, ce qui a retardé la réalisation, celle-ci étant toujours prévue au printemps.

- Réfection chaussée, trottoirs 90 000 €
- Mise à neuf des conduites d'eau 40 000 €
- Enfouissement EDF 16 680 €
- Enfouissement Orange France Télécom 24 230 €
- Eclairage public 25 000 €

Travaux Maison de Santé

En vue de l'arrivée d'un 3ème médecin, il a été décidé d'aménager un cabinet dans les combles.

Coût des travaux : 65 977 € TTC

Honoraires architecte : 6 000 € TTC

Subventions : Dotation parlementaire et Région dans le cadre du Contrat Régional Solidarité Territoriale



Travaux accessibilité handicapés

26 219 € réalisés conjointement par les entreprises Berton, Decherf, la maîtrise d'œuvre par l'Entreprise GS Conseil pour 2 100 € TTC.

Les travaux consistent en l'aménagement de l'accès à la salle Dugué avec place handicapé, ainsi que deux rampes d'accès à la salle polyvalente et à la Maison de Pays.

Pose des garde-corps dans les endroits dangereux

Maison de Santé

Maison de Pays

Eglise

Coût : 7 500 €



Réfection des parkings

rue de la gare, avenue Général Leclerc et rue Dugué réalisée par l'Entreprise Meunier pour un coût de 18 000 €

Travaux salle polyvalente

l'Entreprise Studio 2 a réalisé la rénovation et la mise aux normes de l'éclairage et de la sono (qui étaient d'origine).

Coût éclairage : 16 485 €

Coût sono : 12 495 €

Ecran vidéo : 3 948 €



Pilasses portail cimetière

Réfection par l'entreprise BRUNI

Coût : 2 520 € TTC



Démolition immeuble "Guatteri"

(Maison brûlée près des écoles)

Le bâtiment a été acheté par la commune en vue de l'aménagement des écoles.

Travaux réalisés par l'Entreprise Bruni, coût 22 800 € TTC

Cette démolition sera réalisée au cours des vacances scolaires de février 2015.



Terrain 55 Grande rue

Maîtrise d'œuvre par GS Conseil pour un coût de 11 520 €. Les travaux consistent à créer une liaison douce avec accès P.M.R. (Personne à Mobilité Réduite) entre la Grande Rue et les bords de Cheuille avec aménagement de quelques places de stationnement.

Coût 130 000 €

Subvention Région



Assainissement des Loups

Les études sont en cours, le Cabinet Legrand ayant demandé des sondages complémentaires afin de connaître la composition du sous sol. Un planning est défini :

Fin janvier : appel d'offres des entreprises

15 mars : choix des entreprises

Début mai : commencement des travaux pour une durée de 3 mois

Coût estimatif : 200 000 €, station 53 000 € - subventions possibles de 30 à 40 %

Travaux 2015

Défense incendie : il est indispensable de réaliser une défense incendie au Hameau du Pressoir si l'on veut obtenir de nouveaux permis de construire.

Coût estimatif 35 000 € pour une réserve de 60 000 m³

Travaux église : réfection d'une partie de la toiture avec subventions de la DRAC et du Conseil Général

Travaux école : devant l'ampleur des devis d'aménagement des écoles, une réflexion globale s'impose.

Syndicat d'eaux : Suite à la pose de détecteurs de fuites en vue de remonter le rendement du réseau, de nombreuses fuites ont été réparées mais il s'avère que le réseau est en mauvais état et un planning de rénovation devrait être établi.

Réseau assainissement : Il commence à se dégrader, des travaux de rénovation devront être envisagés dans les années à venir.

Maisons fleuries



Gentil coquelicot Mesdames...
Gentil coquelicot Messieurs...

1er prix du concours des maisons fleuries 2014

- 1ère catégorie A : M.Mme LOUAULT Philippe
- 1ère catégorie B : M. FEUILLETTE Daniel
- 2ème catégorie : Mme COLINDRE Nicole
- 3ème catégorie : M. Mme BORNE Robert
- 4ème catégorie : M.Mme RAIMBAULT Denis
- 6ème catégorie : Hôtel des Voyageurs
- 8ème catégorie : Ent. A BRUNI
- 15ème catégorie : M. Mme LACOUR Daniel

(Voir quelques photos en 2ème page de couverture)

Beaucoup de bonnes volontés pour cette année 2014, malgré les aléas du temps et des moyens restreints.

Mais l'amour des fleurs et la passion de chacun ont permis, encore cette saison, un émerveillement pour les yeux et un parfum de douceur bien agréable. Un ravissement général qui fait de notre commune un lieu de découvertes permanentes, que chacun apprécie suivant ses propres émotions.

Grand merci à nos techniciens et à leur savoir faire, qui avec leur dévouement et leur envie de jouer aux magiciens, permettent à BONNY de devenir une commune très accueillante, où il fait bon s'arrêter.

Merci également au jury communal, qui comme chaque année, offre de son temps, afin que perdure le concours des maisons fleuries.

Que se poursuive encore longtemps cette aventure au sein de notre petite ville de province....

Environnement



"Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer".
Guillaume d'Orange-Nassau

39^{ème} Salon d'art d'automne

Cadre de vie



Beau succès pour l'édition 2014 du Salon d'art d'automne où 65 artistes peintres, sculpteurs et céramistes, venus de différentes régions, ont répondu présents.

Ouvert du 25 octobre au 2 novembre à la salle polyvalente, plus de 350 œuvres inédites et de tous styles étaient présentées. Ce sont près de 700 visiteurs qui malgré une météo estivale, n'ont pas boudé ce rendez-vous annuel consacré à l'art.

Christiane Verheecke était l'invitée d'honneur de cette édition. Artiste professionnelle très cotée dans la région et demeurant à Bonny, elle a proposé une trentaine de toiles récentes représentatives de son style proche de l'abstraction. L'harmonie des couleurs savamment disposées sur la toile a offert un régal pour la vue. Ses œuvres sont exposées régulièrement dans les galeries artistiques de la région.

Cette rencontre artistique organisée conjointement par la Mairie et la Maison de Pays, est soutenue par le Conseil Général du Loiret et l'Office du Tourisme. La Communauté de Communes a décerné un prix en présence de son président Guy Massé.

Remerciements à nos fidèles partenaires locaux, Super U, Gamm Vert, Val Fleuri pour le décor de salle, les Vergers des Beaumonts, les vignerons des coteaux du Giennois (Billereau, Guerot et Roblin), ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ce salon.



Le vote du public a désigné les artistes suivants :

SCULPTURE :

1er prix et Prix de la Communauté de Communes

- Alain SICOULY - Les Aix d'Angillon (18)

2ème prix :

- Michel COUET - Gien (45)



PEINTURE :

1er prix et Trophée de la Commune

- Isabelle PRIET-BRUN - Saint Satur (18)

2ème prix :

- Francette LEBEAU - Briare (45)

3ème prix :

- Colette PARISOT - Cosne-sur Loire (58)

4ème prix :

- Jean-Louis PARIS - Baugy (18)

5ème prix :

- Joël KERANGUEVEN - Quimper (29)

6ème prix :

- Claudie BOIN-MAGHERMAN - Nanterre (92)

7ème prix :

- Béatrice FOLTIER-BERTHON - Sury-ès-Bois (18)

8ème prix :

- Kristiane MANNEVY - Aligny-Cosne (58)

9ème prix :

- Jean-Charles DESAULLE - Saint-Bonnot (58)

10ème prix :

- Anne LAURY-MERLE - Reims (51)



« Il ne s'agit pas de peindre la vie, il s'agit de rendre vivante la peinture »

Citation du peintre Pierre Bonnard

Bibliothèque Municipale

La bibliothèque est gérée par des bénévoles de l'association Maison de Pays.

Petits et grands y sont les bienvenus. Plus d'une cinquantaine de personnes sont inscrites et viennent régulièrement emprunter des livres. Les grands classiques, romans d'actions ou thrillers, il y en a pour tous les goûts. Classés par thèmes, les livres sont à votre disposition. Des nouveautés sont disponibles tout au long de l'année.

Les permanences ont toujours lieu :

Le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h.

Vous pouvez vous y inscrire dès maintenant. La cotisation annuelle est de 6 € par adulte et gratuite pour les moins de 15 ans.

Accueil des nouveaux arrivants

Les associations de Bonny ont accompagné les élus, en ce premier vendredi d'octobre, pour présenter le village et les activités qu'on peut y pratiquer. Quelques commerçants/artisans ont également animé ce rendez-vous qui sera désormais régulier, chaque premier vendredi d'octobre, et étendu aux nouveaux inscrits sur les listes électorales ainsi qu'aux parents de nouveaux enfants scolarisés... afin d'offrir une occasion concrète d'échanger dans la convivialité.



Le vide grenier de la Villeneuve

Une année de plus pour ce vide grenier, qui pour cette 19ème édition, a encore permis de rassembler de nombreux exposants, dans une ambiance agréable et chaleureuse. Le soleil était le bienvenu pour cette journée champêtre de fin de saison et a fait que les promeneurs et les acheteurs étaient nombreux à déambuler dans ce cadre de verdure très apprécié.

La tombola a récompensé, comme à l'accoutumée, les plus chanceux des participants. Attendons l'année prochaine pour faire tourner à nouveau la roue de la chance...



Un grand merci à tous les bénévoles qui ont fait de ce rassemblement convivial une réussite.

Rappelons que les bénéfices permettent la restauration de notre patrimoine.

Alors à l'année prochaine...



En bord de Cheuille

Concours de boules: Inscriptions à 13h30 Début 14h00

16h30 à 18h00: JEUX GRATUITS de la MUNICIPALITE



18h00 à minuit: Bal gratuit place Beaupin-Lagier

21h30 RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Départ Place de la Mairie

23h00 FEU D'ARTIFICE au pied des remparts

BONNY-sur-LOIRE

**la fête
des
voisins**

Tous à vos agendas : prochaine édition Vendredi 29 mai 2015



Edition 2014 : Les voisins du Buisson - la Garde - les Zodors

Cadre de vie

Les Temps d'Activités Périscolaires

La réforme des rythmes scolaires a commencé dès la rentrée de septembre,

La commune de Bonny en présence des enseignants, des parents d'élèves élus, et des communes rattachées à l'école de Bonny ont travaillé sur l'organisation des nouveaux horaires qui sont :

- Lundi 9 h/12 h & 13 h 30/16 h 15
- Mardi 9 h/12 h & 13 h 30/15 h 30
- Mercredi 9 h/12 h 15
- Jeudi 9 h/12 h & 13 h 30/15 h 30
- Vendredi 9 h/12 h & 13 h 30/15 h 30

Un comité de pilotage avec le personnel et le secrétariat a étudié, les besoins (locaux, matériel etc...)



En juin 2014, la commune de Bonny avec les enseignants ont organisé une réunion publique pour présenter les

rythmes scolaires aux parents.

La commune a décidé de demander une participation financière aux familles calculée suivant le forfait ci-dessous :

- 1 heure : 20 € pour l'année scolaire
- 2 heures : 35 € pour l'année scolaire
- 3 heures : 50 € pour l'année scolaire.

La mise en place des TAP, était un dossier lourd à constituer, nous avons établi un PEDT (Projet Educatif Territorial), ce projet éducatif est un

document qui permet aux collectivités territoriales d'avoir une

démarche partenariale avec les services de l'Etat concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

A l'occasion de la nouvelle organisation du temps scolaire qui a commencé dès la rentrée, cette démarche a pour but de favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires dans l'intérêt de l'enfant. Le personnel intervenant aux TAP (Temps d'Activité Périscolaire) sont des employés communaux qualifiés (BAFD, BAFA, CAP Petite Enfance), l'intervenante musicale, titulaire d'un DEUG musical embauchée par l'association "Profession Sport Loiret". La commune a passé une convention avec l'association, 2 enseignantes ont un contrat avec la commune pour pratiquer des activités sur le temps des TAP.

Cette réforme sur les rythmes scolaires entraîne un budget à la charge de la commune de Bonny, une estimation a été faite d'environ 40 000 € pour l'année scolaire 2014/2015. Une aide de l'état est attribuée sur la base de 50 € par enfant scolarisé pour cette année.



Nous proposons de multiples activités divisées en 3 périodes (septembre à décembre, janvier à mars et avril à juin), environ 60% des élèves se sont inscrits aux TAP. Nous avons des contraintes

d'encadrement 1 adulte pour 14 enfants moins de 6 ans et 1 adulte pour 18 enfants de plus de 6 ans.

Les Accueils de loisirs

L'Accueil de Loisirs "Les Petites Canailles"

vous attend pendant les petites vacances de 8 h à 17 h 30 ou de 13 h 30 à 17 h 30

du 23 au 27 février

du 27 au 30 avril

du 19 au 23 octobre 2015



pendant l'été du 6 au 31 juillet

et toute l'année scolaire tous les matins de 7 h 30 à 9 h et de 16 h 30 à 18 h (Lundi 16 h 15)





ATELIERS INITIATION JEUNESSE

Ateliers Initiation Jeunesse

L'association AIJ offre aux enfants scolarisés à Bonny sur Loire des activités d'initiation manuelles, sportives et culturelles telles que, par exemple, bricolage, perles, peinture sur soie, sport découverte. Ces temps de loisir et de détente sont proposés gratuitement tous les lundis (durant les périodes scolaires) de 16h15 à 17h15, grâce à nos bénévoles (parents d'élèves ou non). Nous proposons également vers le mois de

décembre et le mois de juin un spectacle musical ou non pour les enfants inscrits aux ateliers des AIJ.

Si vous-mêmes, vous êtes parent ou avez un peu de temps libre à consacrer, n'hésitez pas à nous rejoindre pour renforcer nos effectifs et/ou proposer de nouvelles idées ou ateliers.



Enfance - Jeunesse

Association Parents d'Elèves

L'A.P.E. de BONNY (association de parents d'élèves de BONNY) est constituée de 11 parents prêts à soutenir l'équipe enseignante dans leurs projets.

Nous sommes là aussi pour les parents qui rencontreraient des difficultés et qui auraient besoin que l'on puisse jouer le relais entre les parents et les enseignants.

Nous avons mis en place une vente de calendriers pour 2015 et participé au marché de Noël du 12 décembre. Nous participerons aussi au carnaval et nous allons organiser un débal chambre en octobre 2015.

Nous sommes, chers parents, à votre écoute, donnez nous vos avis, c'est ensemble que votre école sera plus agréable pour nos enfants !!!

La présidente Mme LIEVRE Virginie 06 82 12 52 73



Action Catholique des Enfants

Nouveau club d'enfant à Bonny

Depuis septembre 2013, le club a ouvert ses portes, dans la joie et la bonne humeur ! En effet, nous sommes des enfants, de 5 à 12 ans et nous nous réunissons pour faire :

- des jeux collectifs et de société,
- du bricolage (cahier et cartes de vœux),
- des discussions sur notre quotidien et le thème d'année : « + d'attention = - de pollution »,
- des ateliers cuisine,
- des sorties (Office de Tourisme et parc),
- des fêtes (anniversaires, Noël, Pâques,...),
- et le partage du goûter (pommes, compotes, gâteaux,



crêpes,... !

C'est super !

Le club se tient le premier mercredi du mois, dans la salle du Mille Clubs, place de la Gare à Bonny, de 14 h 30 à 16 h 30.

Voici les dates pour cette année : 7 janvier, 4 février, 11 mars, 1er avril, 13 mai et 3 juin.

Les clubs, ce sont aussi des camps, avec des animateurs confirmés, en juillet...

Alors, si tu souhaites t'amuser, invite tes copains, rejoignez-nous, et apportez vos troussees scolaires et vos goûters à partager !



Contact : Vanessa GAURY, responsable sur Bonny - (02.38.31.62.46 / 06.12.98.17.51 / gaury.vanessa@neuf.fr).

Les écoles

L'année scolaire dernière a été riche en manifestations à l'école. En effet, le marché de Noël, le carnaval, la grande lessive et la fête de fin d'année ont attiré de nombreux visiteurs.

Elle a également été riche en sorties pour les 225 élèves de l'école : des sorties cinéma, théâtre, des rencontres sportives inter-écoles, des olympiades des sciences, un tour de péniche sur le canal de Briare, la visite de la ferme de Saint-Fargeau.

Enfin, trois classes sont parties en classe de découverte. La classe de CM1/CM2 de Madame Blanchet est partie 10 jours à Damgan en Bretagne. Les classes de CP de Madame Jacquet et de CP/CE1 de Madame Dion sont parties à Mont-Saint-Sulpice en Bourgogne.

De nouveaux enseignants sont arrivés pour cette nouvelle année scolaire, encore une fois riche en projets!

De nombreuses sorties sont déjà programmées et 3 classes partiront en classe de découverte: une à Damgan et deux autres à Ingrannes.

Venez nombreux au carnaval de l'école l'après-midi du vendredi 20 mars 2015 ! Nous serons heureux de vous montrer les oeuvres des élèves le 26 mars 2015 pour "la grande lessive" !

Venez participer aux jeux de la kermesse de l'école le vendredi 19 juin 2015 !



Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8
a								■
b								
c								
d								■
e						■		
f				■				
g		■					■	
h								

Solutions page 35

HORIZONTALEMENT

- a) Amplifiant un récit en y ajoutant des détails.
- b) Habitant d'un continent
- c) Un des premiers constructeurs d'avions
- d) Usant une étoffe
- e) Roquette ou herbe aux chantres – Divinité égyptienne
- f) Médecin spécialisé – Un vrai paradis
- g) Un roi du pétrole
- h) Méthode de conservation des produits végétaux

VERTICALEMENT

- 1) Il est très recherché dans les Associations
- 2) Raccorder avec du plâtre
- 3) On les tend en écoutant attentivement
- 4) Assemblée législative russe sous Nicolas II – Note de musique
- 5) Peut être ménager ou respiratoire
- 6) Tube lumineux – Nait dans le Haut Atlas –
- 7) Est funéraire quand il recouvre une sépulture
- 8) Le bout du pont – N'est pas au fond du panier

Il n'y a pas d'hommes cultivés, il n'y a que des hommes qui se cultivent.

Ferdinand Foch

Centre Local d'Information et de Coordination

L'association AGE CLIC a pour mission d'aider les personnes âgées et les personnes en situation de handicap de plus de 20 ans.

Nos missions envers les personnes âgées sont :

- d'informer et de conseiller
- d'évaluer les besoins à domicile
- d'accompagner dans les démarches et mettre en oeuvre les aides
- d'organiser des actions de prévention (conférences, forum...)

Nous aidons également les personnes en situation de handicap de plus de 20 ans afin d'élaborer le dossier de demande d'aide auprès de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH). Nous participons en aval à la mise en oeuvre du plan d'aide accordé.

Notre équipe est complétée par une gestionnaire de cas MAIA (Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer), Ludivine GIRARD, qui doit plus spécifiquement accompagner les personnes en situation difficile atteintes de pertes cognitives, pour un maintien à domicile adapté.

De ce fait AGE CLIC est votre interlocuteur pour toutes les demandes de renseignements favorisant le maintien à domicile.

Notre association est composée d'une équipe de 2 coordinatrices (Yéva FOSSEYEU et Soriya PRAK) pouvant intervenir sur les cantons de Briare, Châtillon-Colligny, Châtillon-sur-Loire, Château-Renard et Gien).

Nos bureaux sont ouverts tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h en présence de notre secrétaire, Marie-José SALLE, 5 Rue des Cigognes 45500 GIEN.

Notre service est gratuit et confidentiel.

N'hésitez pas à nous contacter au 02.38.38.37.51 ou clicdugiennois@wanadoo.fr

*"Il faut aimer les gens, non pour soi, mais pour eux".
Bollin d'Harleville*

Centre Communal d'Action Sociale



Composition : Le maire est le président du CCAS. Le conseil d'administration est composé d'autant d'élus que de personnes non élues faisant partie d'une association caritative ou impliquées dans l'aide sociale. Pour les élus : Christiane Serrano, Valérie Lang, Réjane Vigneron, Karène Lediouron, Jean-Michel Morin. Pour les non-élus : Michèle Lengrand, Claudine Tissier, Pierre Berton, Denis Lechauve, Jean-Michel Métais.

Que fait-on au CCAS ? En plus des charges obligatoires (dossiers d'aide sociale ...) chaque CCAS choisit ses interventions en direction des familles, des enfants ou des personnes âgées.

En voici quelques exemples :

Portage des repas à domicile.

Les personnes qui ne peuvent plus assurer la préparation de leur repas peuvent s'inscrire en mairie pour ce service. Il faut fournir un certificat médical et la feuille d'impôt sur le revenu. Celle-ci permettra de calculer la participation du bénéficiaire. Nous avons prévu 5 tranches : (exemples ci-dessous)

N°1 revenu imposable inférieur à 8 700 €, personne seule, prix du repas : 7,40 €

N°3 revenu inférieur à 13 600 €, personne seule, 8,40 €

N°5 revenu supérieur à 16 700 €, personne seule, le prix du repas est celui facturé au CCAS soit 9,40 €.

Bon alimentaire.

Sur justificatif des recettes et des dépenses liées à l'habitation il peut être délivré un bon alimentaire (sans alcool ni confiseries) à raison de 10 € par foyer plus 10 € par personne maximum 2 fois par an.

Colis de Noël des personnes de plus de 85 ans.

Fin décembre les membres du CCAS se transforment en pères et mères Noël. Chaque année, leur colis contient de quoi faire un repas festif. En 2014, du foie gras, une terrine, de la dinde aux marrons, un dessert, des chocolats et une petite bouteille de crémant. Bon appétit à nos anciens !

Pour toute demande d'aide, de renseignements il suffit de prendre rendez-vous avec Christiane Serrano, permanence le mardi après-midi. Les entretiens comme les décisions sont toujours confidentiels.

Calendrier des fêtes



JANVIER

- 4 Galette du MCB offerte aux personnes âgées
- 6 Galette de la FNACA
- 10 Randonnée et Fondue du MCB
Galette du CLB au stade
- 11 Galette de l'HARMONIE
- 14 Vœux de la Municipalité
- 16 Assemblée G^{ale} BARBILLON
BONNYCHON
- 21 Assemblée G^{ale} de l'UNRPA
- 24 au 22 fév.
Exposition à la Maison de Pays
«Expressions Artistiques»
- 24 Spectacle "Un jour la terre"
- 31 Assemblée G^{ale} du Don du sang



FEVRIER

- 2 Assemblée G^{ale} Comité des Fêtes
- 7, 14 & 15 Spectacle du MCB
- 8 Thé dansant de la FNACA
- 10 Assemblée G^{ale} Maison de Pays
- 11 Concours belote interne UNRPA
- 16 Assemblée G^{ale} de la SERBHAG
- 19 Don du Sang
- 22 Théâtre UNRPA

MARS

- 7 au 4 avril
Exposition à la Maison de Pays
«14ème printemps de la Photo»
- 8 Congrès de la fédération musicale de la
Région Centre
- 12 Déjeuner dansant UNRPA
- 14 Braderie du Secours Populaire
- 19 Défilé et repas de la FNACA
- 20 Carnaval des Ecoles
- 22 et 29 Elections Départementales



AVRIL

- 4 Chasse aux œufs du Comité des Fêtes
- 8 Goûter-Loto interne UNRPA
- 11 Concert de printemps Harmonie
- 12 Carnaval "Les bérouttes en folie"
de l'Amicale Bonnychonne
- 18 Balade nature Conservatoire
d'espaces naturels
- 19 Repas des Cheveux Blancs
- 25 au 6 juin
Exposition à la Maison de Pays
«Le tour de France des Bonbons»

MAI

- 8 Défilé armistice 1939/1945
Vide grenier du Comité des Fêtes
& Foire commerciale UCAPIB
Bourse aux livres Virades espoir
Tournoi des jeunes CLB
- 9 Rencontre de Chorales
- 14 Thé dansant de l'UNRPA
- 16 Concours de pêche
- 30 Balade photo nature Maison de
Pays et Conservatoire
Loto du CLB



Vacances scolaires zone B

Noël : du 20 décembre au 5 janvier
Hiver : du 21 février au 9 mars
Printemps : du 25 avril au 11 mai

JUIN

- 6 Concert de l'école de musique
- 7 Journée nationale de la Pêche
- 12 Exposition "Les Oiseaux de Loire"
par les élèves du CE2
- 14 Repas parasol & Assemblée G^{ale}
du CLB
- 19 Fête de l'Ecole
- 20 Spectacle - Fête de la Musique
Complexe du Porc Epic
- 21 Tournoi inter-associations
Fête de la musique - Aubade de
l'Harmonie
- 25 Don du sang
- 27 au 29 août
Exposition à la Maison de Pays
Vitrine de Pays
«150 ans de l'Harmonie»
- 27 Méchoui du MCB
- 28 Rallye du MCB

Été : du 4 juillet au 31 août
Toussaint : du 17 octobre au 2 novembre
Noël : du 19 décembre au 4 janvier

et manifestations

JUILLET

- 3 Balade semi-nocturne OTSI
- 14 Défilé
Concours de Pétanque
Retraite aux Flambeaux
Bal
Feu d'artifice
- 17 Balade semi-nocturne OTSI
- 17-18-19 Festival "Le Complexe du Porc Epic"
- 19 Sangria musicale de la St AIGNAN
- 24 Spectacle de l'Accueil de Loisirs
- 26 Fête des Vins des Coteaux du Giennois et Foire à la Brocante
150 ans de l'Harmonie



AOUT

- 1 & 2 Comice agricole à Briare
- 9 Prix de la Municipalité aux Charmis USBC
- 22 13^{ème} Ronde des Pommes USBC
- 30 Repas Champêtre de la FNACA



SEPTEMBRE

- 6 Vide grenier à la Villeneuve
- 11 Assemblée G^{ale} du MCB
- 12 & 13 Loto du CLB
- 16 Goûter-Loto interne UNRPA
- 19 au 1^{er} nov.
Exposition à la Maison de Pays «Les années Yé-Yé»
- 26 ou 27 Concert de poche
- 27 Les Virades de l'Espoir
(Lutte contre la Mucoviscidose)



OCTOBRE

- 2 Accueil des nouveaux arrivants
- 4 Commémoration des fusillés
Beupin-Lagier
- 8 Don du Sang
- 10 Moules-frites du CLB
- 12 Théâtre de l'UNRPA
- 14 Déjeuner dansant de l'UNRPA
- 16 Assemblée G^{ale} de la FNACA
- 17 Chantier nature sur les Iles de Bonny par le Conservatoire
Débal'chambre Amicale Parents Elèves
- 24 au 1^{er} nov.
40^{ème} Salon d'Art d'Automne
- 31 Goûter Halloween Complexe Porc Epic

NOVEMBRE

- 7 Repas-concert Complexe Porc Epic
- 11 Défilé Armistice 1914/1918
- 14 Foire Saint Aignan
Exposition SERBHAG
Assemblée G^{ale} de l'USBC
- 15 Loto de la SAINT AIGNAN
- 18 Concours belote interne UNRPA
- 21 au 2 janv.
Exposition à la Maison de Pays «Créations et Savoir-Faire»
- 22 Randonnée Vergers des Beaumonts
Sainte Cécile
- 29 Thé dansant FNACA

DECEMBRE

- 3 Goûter de Noël des Cheveux Blancs
- 6 Sainte Barbe
- 9 Goûter Secours Catholique
- 10 Repas de fin d'année de l'UNRPA
- 11 Marché de Noël des Ecoles
- 16 Noël du Secours Populaire
- 17 Don du Sang
- 19 & 20
Concert de Noël de l'Harmonie
- 31 Réveillon de l'UNRPA



La Solidarité Les Restos du Coeur

Centre de Bonny-sur-Loire



Encore une nouvelle année de passée, la campagne 2013-2014 se termine avec malheureusement le même symptôme que les autres années : **augmentation !**
Tous les bénévoles, avec toujours le même élan, ont fait face à ce problème et ont travaillé « d'arrache cœur » pour aider nos personnes accueillies et leurs bébés.
La campagne d'hiver de 17 semaines (328 personnes inscrites) a été suivie d'une campagne d'été de 24 semaines (116 personnes inscrites). Ce qui signifie que le Centre de Bonny sur Loire est resté ouvert pratiquement toute l'année, suite à la décision du National et a distribué environ 53 100 repas sur l'année.
Avec une grande joie, cette année, nous avons réussi à organiser un joli Noël pour les enfants, grâce à l'aide des « Rockeurs ont du Cœur », le groupe Bakel a eu la gentillesse de nous offrir une soirée de musique et de chansons dont l'entrée était un jouet neuf.
Tous les jouets récoltés ont été redistribués, par le Père Noël, lors d'un goûter.
La joie des enfants nous a fait chaud au cœur !
Les problèmes, au niveau de notre Centre, restent toujours les mêmes. La vétusté, la petitesse du local et un grand besoin de nouveaux Bénévoles sont toujours à l'ordre du jour.
Nous avons besoin de personnes motivées pour devenir bénévoles et continuer notre action d'aide à la personne.

**Respect, Estime et Soutien sont nos règles.
Disponibilité, Equité et Convivialité sont nos valeurs.**



Les Bénévoles du Centre des « Restos du Cœur » de Bonny/Loire

Association des Bénévoles pour le Don du Sang de Bonny-sur-Loire et Beaulieu-sur-Loire



Créée à Bonny le 21 mars 1978, notre Association est régie par la loi 1901 et reconnue d'utilité publique. Elle est adhérente à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole et partenaire de l'Etablissement Français du Sang.

Notre Assemblée Générale a lieu à 15h à Bonny sur Loire – Salle rue Dugué, le Samedi 31 Janvier 2015



A l'occasion de la Journée Mondiale des Donneurs de Sang Bénévoles le 14 Juin et pour la 4ème année, nous avons reconduit le concours de dessins des écoles de Bonny et Beaulieu sur Loire qui a remporté, encore une fois, un grand succès.



Voici les dates des collectes pour 2015

(Nous rappelons que ces dates nous sont communiquées par l'EFS.)

Bonny - salle polyvalente - jeudis de 15 h 30 à 19 h	Beaulieu - salle des fêtes - après-midi de 16 h à 19 h
Jeudi 15 février	Mardi 28 avril
Jeudi 25 juin	Mercredi 26 août
Jeudi 8 octobre	Mercredi 28 octobre
Jeudi 17 décembre	

Pour nous contacter par téléphone: la Présidente Claire Renault au 02 38 35 13 69
Ou par mail à l'adresse suivante : dondesangbonnybeaulieu@hotmail.fr

Le Secours Catholique a ajouté, cette année, des ateliers décoration à ses ateliers cuisine. Ils se déroulent, deux fois par semaine, à la salle Sainte Anne du Presbytère qui représente ainsi un lieu de rencontres et d'échanges très apprécié. Encore un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la restauration de cette salle.

L'arbre de Noël 2014 a eu lieu le 17/12/2014 à Briare avec environ 80 enfants et Noël 2015 sera à Bonny sur Loire

Les colonies et les vacances en famille ont ravi plusieurs enfants et familles qui partaient pour la première fois.



Paté aux tranches



Secours Populaire

ANTENNE DE BONNY - BEAULIEU

L'antenne du Secours Populaire Français de Bonny aide toutes personnes ou familles en difficulté par un colis alimentaire mensuel et par des aides aux démarches administratives. Actuellement nous aidons 36 familles et 6 personnes seules soit 149 personnes.

Quelques autres chiffres :

20 familles de Beaulieu - 21 de Bonny et 1 de Faverelles

Sans ressource : 1 jeune de moins de 25 ans

Salariés : 9

Inscrits à Pôle Emploi : 8

Retraités : 4

Bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé : 3

Bénéficiant du Revenu de Solidarité Active : 17

Les distributions s'effectuent le matin de 9 h 30 à 11 h le premier vendredi du mois et les après-midi de 13 h 30 à 15 h les deuxième et troisième vendredis du mois dans la salle n° 3 prêtée par la Mairie.

La Boutique de la solidarité sise 3 rue de la Poste à Beaulieu (local prêtée par la Mairie) est ouverte au public les : LUNDI après-midi de 14 h à 16 h 30 et VENDREDI de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30

Tous les mois une braderie est organisée dans ce local ou dans la salle des fêtes avec vente des vêtements au poids 3 € le kg.

Cette braderie est ouverte à tous et à toutes.

Le Secours Populaire est à la recherche d'un local qui permettrait de réunir les distributions alimentaires et la Boutique de la Solidarité.

Merci de contacter le 06-83-21-19-26.



Les Virades de l'Espoir

Sous un soleil radieux, les Virades 2014 à Bonny sur Loire ont eu un très grand succès.

Nos 3 circuits pédestres, le circuit VTT, le circuit vélo route, la descente de Loire en canoë et les joggings de l'Espoir ont réuni plus de 400 personnes.

A ce jour, nous avons récolté 9 370 euros.

Ce très bon résultat est dû d'abord à la générosité des participants, puis à l'aide de la vingtaine de bénévoles qui préparent les virades.

Il ne faut pas oublier non plus la généreuse participation des 80 partenaires, soit financière soit par le don de lots pour notre tombola et tout particulièrement la société d'autocars de Gien RVL (Transdev Veolia), la Centrale Nucléaire de Belleville, les Vergers des Beaumonts, Claudette et Alain Feuillet (base nautique de Beaulieu) et Super U.

Tous les dons, reversés à l'association « Vaincre la Mucoviscidose », vont permettre de faire avancer encore plus vite les travaux de recherche qui deviennent très prometteurs pour les années futures et ainsi pouvoir guérir cette maladie qui touche encore de nombreux enfants et jeunes adultes.

Si vous souhaitez apporter votre aide, ou simplement participer aux Virades, n'hésitez pas à nous rejoindre le samedi 26 et le dimanche 27 septembre 2015 pour une nouvelle édition des Virades.

Pour 2015, nous organiserons des randonnées pédestres, 1 randonnée VTT, un circuit vélo route, une descente de Loire en canoë, les joggings de l'Espoir (course pédestre sans classement dans les rues de Bonny), ainsi que la foire aux livres le 8 mai 2015.



Inscriptions au Jogging de l'Espoir



Les participants au circuit vélo route

Venez nombreux, les enfants et les familles comptent sur nous tous pour vaincre cette maladie.

Merci à tous



Office de Tourisme

La promotion du Tourisme, dans un village tel que celui de Bonny sur Loire, c'est essentiellement en s'appuyant sur la qualité de l'accueil (merci à Florence et Sylvie, hôtesses de l'Office de tourisme, et merci à tous les habitants de Bonny qui savent aller au devant des inconnus, touristes et autres, pour les renseigner, les guider et les séduire...) et des animations qu'elle trouve sa raison d'être. Qualité d'accueil et diversité des animations dans Bonny mais aussi autour de Bonny, dans l'ensemble du Pays du giennois et au-delà vers nos trois départements voisins. C'est à travers cette mise en valeur que le touriste aura plaisir à venir, découvrir, profiter et parfois revenir voire même s'installer...

Pour cela, réflexion et travail partagés avec les Offices de Tourisme de Beaulieu, Briare, Châtillon et Gien aboutissent à des animations telles que «**Les échappées de la Loire à Vélo**», début septembre. Car «La Loire à Vélo», bien au-delà de cette journée symbolique et festive, c'est une opportunité constatée de faire venir les touristes dans nos villages ligériens. De plus en plus nombreux !

Une collaboration avec l'association historique de Bonny permet d'autre part, en local, de proposer chaque année, début juillet, **2 balades semi-nocturnes**, que les Bonnychons savourent tout autant que les touristes. Cette année, pour la dixième édition, le thème sera «autour des noms des rues de Bonny» et la balade gourmande permettra, tout comme l'an passé, de se promener autour de Bonny avec pour prétexte la redécouverte de certaines spécialités locales...

Et puis Bonny ne serait pas tout à fait Bonny sans la « **Fête des vins des coteaux du giennois / brocante de professionnels** ». Surtout que cette année, la « fête des vins » aura 60 ans... ce sera l'opportunité d'une fête partagée avec l'Harmonie de Bonny encore bien davantage que les autres années puisque l'Harmonie célébrera en 2015 ses 150 ans sur le site de la fête des vins !



Le site naturel préservé des Îles de Bonny

De la confluence de la Cheuille et de la Loire résulte le site naturel préservé des Îles de Bonny, constitué d'une mosaïque de milieux originaux typiquement ligériens. En 2004, la commune de Bonny a confié la gestion d'une trentaine d'hectares au Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre. En 2008, c'est l'Etat qui lui confie 65 hectares de Domaine public fluvial afin de maintenir voire de développer la valeur écologique de ce site naturel mais aussi afin de le faire connaître aux visiteurs.

Connaissance : les richesses biologiques des prairies et des boisements alluviaux

Le site se compose essentiellement d'une succession de prairies sur sable entourées de boisements alluviaux. Les prairies possèdent une flore diversifiée et originale avec la présence notamment de la Scille d'automne, plante protégée en région Centre. Les boisements de peupliers et de saules, parfois colonisés par l'Orme lisse, évoluent au fil du temps selon leur connexion au fleuve.

Plus près de la Loire ou dans les dépressions du site, on rencontre également une juxtaposition de grèves sableuses, mares temporaires et vases exondées permettant la présence, entre autres, de la Pulicaire vulgaire, plante protégée au niveau national, qui se développe en été dans les annexes fluviales.

La présence sur les grèves de boisements de Saules pourpres permet la reproduction d'un petit papillon, la Bréphine de Loire, dont c'est la plante hôte. Ce petit papillon à la particularité de voler en plein jour dès le mois de mars.

Protection : des partenariats pour la biodiversité

Les partenariats tissés avec la commune de Bonny-sur-Loire et avec les agriculteurs locaux sont fondamentaux pour assurer une protection durable des milieux naturels. Un de leur objectif est d'intégrer une activité économique agricole durable dans un projet de préservation de la biodiversité à long terme.

Gestion : un entretien par la fauche et le pâturage

Les prairies sont maintenues grâce aux activités agropastorales extensives (pâturage et fauche) réalisées par des agriculteurs locaux. Certaines prairies sont exploitées par des fauches tardives après le 20 juin, d'autres par pâturage ovin, dans le cadre de Pasto'Loire. En effet, le pâturage itinérant par un troupeau de brebis conduit par un berger permet d'entretenir les chenaux, en été, afin de maintenir l'écoulement des eaux en période de crue et de préserver les milieux humides herbacés typiques du lit de la Loire.

Le maintien de l'ouverture des grèves sableuses peut nécessiter des travaux réalisés par les services de l'Etat en collaboration avec le Conservatoire.

Valorisation : des actions de sensibilisation à destination de tous les publics

Le site est accessible au public en visite libre soit par la RN 7 au niveau du camping, soit par le pont aux Sœurs, soit, encore, par la passerelle traversant la Cheuille. Il peut aussi être découvert en empruntant le chemin de petite randonnée qui le longe sur sa limite avec le Domaine public fluvial.

Un parcours de 4,5 km a été réalisé et agrémenté de trois panneaux d'information identiques (1 au niveau du pont aux Sœurs, 1 au niveau du camping, 1 au niveau de la passerelle) et de deux tables de lecture ("Grèves de Loire" et "Prairies naturelles").

Un livret de découverte de 12 pages est disponible auprès du Conservatoire, de la mairie et de l'Office du tourisme le plus proche.

L'entretien et le développement de ce sentier doivent être renforcés : amélioration de la signalétique, édition de nouveaux supports pédagogiques et rappel de l'interdiction de la circulation des engins motorisés.

Des visites guidées sont organisées plusieurs fois par an par l'animateur ou le conservateur bénévole du site en partenariat avec la mairie et la maison de pays. En 2014, deux balades nature et une réunion publique ont ainsi été proposées par le Conservatoire pour 57 personnes. Le site a aussi été utilisé comme support d'éducation à l'environnement par des partenaires lors de 4 sorties qui ont permis de sensibiliser 77 personnes.

En 2015, le Conservatoire organisera deux balades nature, un chantier de bénévoles et un projet scolaire qui s'achèvera par une exposition.

Les dates sont prises ! cf calendrier des fêtes



Le Tiramisu aérien

Pour 4 personnes - Préparation : 10 mn

Sans cuisson - Repos au frais : 2 h minimum



• Dans un saladier, mélangez 200 g de **fromage blanc** à 3 % de matières grasses, 1 cuil. à c. (2.5 g) de **cacao en poudre non sucré** et 30 g de **sirop d'agave**. • Battez 2 **blancs d'oeufs** en neige avec 1 pincée de **sel**. Incorporez-les délicatement à la préparation. • Versez une tasse à **café fort froid** dans une assiette creuse. • Tapissez 4 verrines (12 cl) avec 12 **biscuits à la cuillère** trempés au préalable dans le café fort. Etalez dessus la préparation au fromage blanc, et renouvelez l'opération, en terminant par le fromage blanc. • Poudrez d'un voile de cacao. • Placez au réfrigérateur au moins 2 h.

Comité des Fêtes

Le mot du président : Claude DENOYE

Comme chaque année, depuis plus de dix ans, j'exerce la fonction de Président secondé dans les tâches par une bonne équipe dans le bureau et le conseil d'administration. Nous avons essayé de maintenir un certain niveau en ce qui concerne les manifestations festives en étant à l'écoute des remarques éventuelles et des aléas que cela comporte. En quelques lignes, voici le programme que nous avons réalisé en 2014 :

Le 22 Février, notre soirée cabaret composée de sept artistes a été une réussite et les 120 spectateurs sont repartis très satisfaits.

Après la chasse aux œufs du 12 avril qui rassemble de plus en plus d'enfants des écoles, le vide greniers du 8 mai en centre ville a permis d'accueillir 77 exposants venus des environs et le temps a été agréable.

Nous avons participé le 21 juin à la fête de la Musique avec les Harmonies de Bonny et de Beaulieu, l'association du Complexe du Porc Epic et celle du Comité des fêtes de Beaulieu.

Rien à dire sur les fêtes du 14 juillet avec son concours de boules, ses jeux pour enfants, son défilé, son feu d'artifice et son bal sur la place Beaupin Lagier !

Le 4 octobre, nous avons eu le plaisir d'organiser une soirée opérette en hommage à Luis Mariano avec le ténor



Foire Saint Aignan

Roberto Galbès et sa troupe de danseuses et musiciens... succès garanti

La foire de la Saint Aignan s'est déroulée dans une bonne ambiance avec l'Harmonie de Bonny et les danses folkloriques du Mille Clubs. Les haricots rouges ont été servis en salle par le comité des fêtes. L'an prochain c'est le 14 novembre que vous pourrez venir nombreux déguster la bernache, les haricots et les châtaignes.



Voyage au Futuroscope

Le Mille Clubs a soufflé ses 40 bougies en 2010 et il est toujours en vie. Avec plus de 40 années derrière lui, le Mille Clubs vieillit : des activités disparaissent, de moins en moins de jeunes viennent au Mille Clubs et donc peu d'entre eux sont dans le bureau de celui-ci.

Rappelons que le Mille Clubs est avant tout un club pour les jeunes !!!



Rallye promenade

Le Mille Clubs, c'est 13 activités dont 4 pour les ados (une nouvelle cette année : section relaxation ados 10-15 ans, le mercredi de 15 h 00 à 16 h 00, au gymnase) et 1 pour les enfants. L'adhésion est de 8 € par personne et la 3ème carte gratuite par famille. Nous organisons une rando-fondue, un méchoui, un rallye, des voyages, ...

Si vous avez des idées pour de nouvelles sections ou si vous souhaitez vous investir dans le bénévolat, alors n'hésitez pas, le Mille Clubs est toujours là !!!

Maison de Pays

2014 aura encore été une année positive et riche de belles expositions :

En début d'année, «**Expressions artistiques**» avec le bois revisité de Patrick Chausson, les peintures de Jacques Alexandre, les céramiques de Eline Leroy, Terre Adeline. Une exposition qui a permis des rencontres sympathiques et des échanges enrichissants pour tous.

Au printemps, place à la **photo** et à une vingtaine de photographes qui par leurs 132 clichés ont régalé les yeux des visiteurs. En complément, en mai, une balade photo dans les Iles de Bonny en collaboration avec le Conservatoire du Patrimoine. Entre le printemps et l'été, «**Un monde de Fleurs**» permettait à tous de découvrir la place des fleurs dans notre vie : dans la cuisine, le décor de la maison, le soin de beauté, la toilette, la médecine, les vêtements.... Sans oublier le fleurissement des communes.

Durant l'été, en collaboration avec la SERBHAG : «**Il était une fois la poterie**», les visiteurs ont pu découvrir les différentes poteries de Bonny, en association avec Patricia Muller et ses élèves qui proposaient des calligraphies sur le vin. Pour l'automne, place à la **Pub** et à sa nostalgie, grâce à Eric Picault et à de nombreux particuliers qui ont prêté de très nombreux objets. Autre nouveauté, un investissement audio visuel qui a permis aux visiteurs d'apprécier, en live, des pubs des années passées. Nostalgie quand tu nous tiens !!!!

Et pour terminer l'année en beauté : «**Créations et Savoir Faire**» où les particuliers dévoilent leurs talents cachés, des nouveautés à chaque fois et de nombreuses idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

Et pour tout cela... une équipe soudée de bénévoles qui s'investissent sans compter (merci à Annie, Françoise, Elisabeth (X2), Jeannine, Denise, Evelyne, Nelly, Anne, Dominique.....), et merci aux particuliers qui n'hésitent pas à prêter des objets et à Florence et Sylvie nos deux animatrices pour les encadrer.

La Maison de Pays, c'est aussi la mise en valeur et la vente de produits locaux : le miel d'Alain Carré, les gâteaux de la biscuiterie de Pouilly sur Loire, l'Eau d'Emeraude des sœurs de Bouzy-la-Forêt qui soigne bien des maux, des articles artisanaux...

2014 une année riche en événements et 2015 se prépare et vous invite à découvrir de nouveaux talents artistiques, de belles photos, un tour de France des bonbons, les 150 ans de l'Harmonie, les années sixties et les loisirs créatifs.

On compte sur vous !



L'Harmonie de Bonny

1865-2015

« Les 150 ans de l'Harmonie de Bonny sur Loire »

Sous le Second Empire, 30 ans avant l'invention du cinéma, quelques musiciens de notre village se regroupent afin de créer une société musicale.

Ainsi est née en 1865 la « Fanfare de Bonny sur Loire »

Au fil du temps, elle devient une association dite « de loi 1901 », change de nom pour s'appeler « Harmonie » ; puis s'étoffe en intégrant une chorale : « Nuances ».

En 2015, ensemble, nous fêterons les 150 ans de notre association.

Tout au cours de l'année, nous serons heureux de vous accueillir aux différents événements musicaux suivants :

- **le 11 avril** : Concert de l'Harmonie avec Pierre DUTOT, trompettiste de renommée internationale.
- **le 9 mai** : Rencontre de chorales.
- **le 6 juin** : Audition et concert de l'Ecole de musique.
- **été 2015** à la Maison de Pays : Exposition « 150 ans de l'Harmonie » préparée par la SERBHAG.
- **26 juillet** : Festival de musique à la fête des vins.
- **19 et 20 décembre** : Concert de l'Harmonie et de la Chorale « Nuances » avec Maud Lovett, violoniste virtuose lauréate de plusieurs concours internationaux.

L'Harmonie, c'est aussi une Ecole de musique. Nous en sommes particulièrement fiers.

Celle-ci en quelques chiffres :

7	38	1 100
nombre de professeurs professionnels ou bénévoles	nombre d'élèves de 5 à 72 ans	nombre d'heures de formation musicale prévues en 2014/2015

L'avenir de notre association est entre les mains de nos jeunes musiciens ; nous avons donc le devoir de les préparer à relever ce challenge avec une formation de qualité.



L'orchestre de l'Harmonie



La chorale "Nuances"



Les tambours de l'Harmonie

« La musique chasse la haine chez ceux qui sont sans amour, elle donne la paix à ceux qui sont sans repos, elle console ceux qui pleurent »

Pablo Casals
(artiste, compositeur, musicien,
violoncelliste – 1876-1973)

Bonny-Swing

Envie de se défouler, de prendre du plaisir, de rigoler tout en faisant du sport ? Venez nous rejoindre chaque semaine à la salle Dugué.

Mardi : step de 19h00 à 20h00

Jeudi : fitness de 19h00 à 20h00

Dimanche : danse fitness de 10h30 à 11h30

Pour plus de renseignements, bonnyswing@hotmail.fr

ou Méline 02 38 31 07 48 ou

Christelle 06 07 45 73 42

Suivez nous sur Facebook www.facebook.com/bonnyswing



Le Complexe du Porc-épic

Association culturelle, depuis 2012 nous rassemblons jeunes et moins jeunes autour de manifestations pluridisciplinaires qui emmènent à la découverte de jeunes talents musicaux de la région, de l'art sous toutes ses formes avec expositions d'artistes et artisans locaux ainsi que des initiations et spectacles d'arts de rue et de cirque comme lors de son festival « D'art de rue » présenté cette année.

Nous organisons aussi la fête de la musique avec la participation des Comités des Fêtes de Bonny sur Loire et Beaulieu sur Loire, l'Harmonie de Bonny, la chorale Nuance et la fanfare de Beaulieu. Au programme également, concerts en extérieur, en salle et goûter d'Halloween offert aux enfants.

Intégrée à la saison culturelle de la commune, qui nous encourage à nous développer, et grâce au nombre de bénévoles qui participent activement au déroulement des événements, nous prévoyons pour 2015 plusieurs manifestations toujours aussi festives pour animer notre commune.

Vous pouvez, vous aussi, participer à cette belle aventure qui est d'animer votre commune et ses alentours en nous rejoignant. Pour cela, il vous suffit de nous contacter pour une adhésion ou tout simplement de venir faire notre connaissance lors de nos manifestations : nous serons heureux de vous accueillir, bonne humeur et sourire garantis.

Nous remercions ceux sans qui nous n'aurions pas pu réaliser tout cela : les bénévoles, les groupes et associations, ainsi que la commune pour son soutien.

Pour nous contacter :

Arnaud Soler, président : 06.18.45.81.63 / 02.38.31.35.69

Vincent Magnaval, trésorier : 06.24.38.90.51

Jennyfer Fleury, secrétaire : 06.37.56.07.68

Mail : complexeduporcépic@gmail.com et sur Facebook.



F.N.A.C.A.

Sans compter les membres sympathisants, notre Association comprend 70 adhérents. La stabilité est donc maintenue depuis plusieurs années.

Par contre, au plan national une certaine régression est constatée, les effectifs étant ramenés à 342 000. Bien entendu, cette remarque est également vérifiée pour notre département qui ne compte plus que 4 400 adhérents (près de 200 décès au cours de l'année écoulée).

Nos manifestations resteront identiques à celles des années précédentes, à savoir : galette, 2 thés dansants, défilé et repas pour le 19 mars, 1 voyage d'une journée et 1 repas champêtre fin août.



Sortie aux Settons



Voyage à Beaune

Toutes ces occasions procurent énormément de plaisir et chacun, compte tenu de la convivialité régnante et habituelle, attend avec impatience les prochaines retrouvailles.

Le 11 novembre, Monsieur le Maire a remis la croix du combattant à André di Mascio.

Malgré la prospection que nous avons engagée, il reste peut-être quelques anciens d'Algérie qui souhaiteraient être des nôtres. Nous les accueillerons avec plaisir.

U.N.R.P.A.

Notre Association créée en 1945 va donc fêter ses 70 ans. Elle est composée de 26 sections locales chapotées par une Fédération Départementale elle-même sous la tutelle d'un Conseil National.

Au plan national, elle comprend 160 000 adhérents dont environ 3 000 pour le Loiret et près de 200 à Bonny.

Sa raison d'être est le bien vivre des personnes retraitées ce qui implique la défense de leurs droits et également la recherche de leurs loisirs.

Ceux-ci sont toujours aussi nombreux au cours de chaque année : 2 repas dansants, 1 thé dansant, 1 voyage « surprise » d'une journée, 1 voyage de 6 jours, 2 goûters/loto, 2 concours de belote, 2 après-midi théâtre, 1 repas de fin d'année à l'approche de Noël et . . . un réveillon.

Il faut souligner et insister sur le fait que malgré sa dénomination notre Association n'est pas réservée aux retraités. Toute personne majeure peut adhérer. C'est nous convions jeunes et moins jeunes Générale qui se tiendra le mercredi galette et verre de l'amitié seront



Voyage au Pays Basque



Réveillon du 31 décembre 2013

tellement notre souhait que à assister à notre Assemblée 21 janvier salle polyvalente où servis.

Cette réunion sera précédée d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour changer la raison sociale qui deviendra, ainsi que nos dirigeants nationaux l'ont décidé, « Ensemble et Solidaires UNRPA ».

Les membres du bureau qui se dévouent inlassablement avec grand plaisir sont largement récompensés par la joie que chacun ressent et manifeste en toute occasion. C'est une telle satisfaction de rendre service !

SERBHAG

Société d'Etudes et de Recherches de Bonny en Histoire, Archéologie, Géographie

Une année à la SERBHAG

Cela commence à l'AG par la décision de faire une exposition sur la guerre de 14/18. Toutes les associations historiques le font cette année mais pour la SERBHAG ce sera centré sur les poilus de Bonny.

Alors il y a Martine qui part à la recherche des familles pour trouver des documents. Déjà Monique commence à compiler et Louis Ange à scanner.

Au début on y va mollement, on a encore du temps, on prend même le temps de sortir avec les Amis de Beaulieu à Tonnerre, préparer une exposition sur la poterie à la maison de pays, animer une randonnée semi nocturne sur «Bonny au début du 20^{ème} siècle», d'être présent à la fête des vins, de faire visiter l'église et la brasserie pour les journées du patrimoine, ainsi que les îles de Bonny à la recherche des castors avec Thierry Couvreur.

Puis tout s'accélère Il faut terminer le livre, pour cela Claude, Yvette et Jean-Pierre sont à la relecture. Il faut faire les kakémonos, et préparer les panneaux, là on retrouve Francis et Jean-Pierre. Et lors des réunions il y a Jeanine, Françoise, Christian, Simone et l'Abbé qui nous aident.



Et il y a toujours Monique qui écrit et Louis Ange qui se débat avec les photos.

Puis vient le grand week-end.

Cela a commencé par la mise en place de l'expo par les membres de l'association le vendredi, puis le samedi à 12 h

vernissage de l'expo avec les familles qui avaient prêté des documents, les membres de la municipalité, les présidents des associations avec qui nous travaillons. Le soir à 18h30 nous avons présenté un spectacle grâce à la collaboration de l'Harmonie, de la chorale de la section vidéo et théâtre du Mille Clubs. L'expo a accueilli de nombreux visiteurs sur les 4 jours d'ouverture en particulier des familles émues de retrouver des aïeux.



Nous avons terminé en partageant un repas le lundi 24 novembre qui nous a permis de discuter des expos à venir : des suggestions de thèmes, toujours centrés sur Bonny et les bonnychons tels que « les nourrices », « les différentes communautés »,....



Si vous voulez nous rejoindre nous nous réunissons le 3^{ème} lundi de chaque mois salle André Feuillet face à Atac de 14 h à 16 h.

Amicale des Sapeurs Pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers est le côté festif et associatif dans la vie de vos pompiers.

Notre association a organisé son traditionnel méchoui au mois de juillet, moment de convivialité rassemblant anciennes et nouvelles générations de pompiers ainsi que les enfants.

Nous participons notamment à tous les défilés (notre devoir de mémoire).

Au mois de décembre, nous célébrerons notre sainte patronne « sainte Barbe » pour faire le bilan de l'année, mais également décorer et honorer certains personnels, puis ce sera le Noël pour les petits et grands.

Pour l'année 2015, nous pensons organiser des week-ends à thèmes, nous continuerons également à organiser des sessions de PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), formation organisée au sein du centre de secours de Bonny Sur Loire.

Pour plus de renseignements vous pouvez me contacter au 06.50.90.56.82

Pour finir, je veux remercier nos administrés pour l'accueil chaleureux lors de notre distribution de calendriers, et vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'années, et meilleurs vœux pour l'année 2015.

*"Lorsque vous travaillez pour les autres, faites-le avec autant d'ardeur que si c'était pour vous-même".
Confucius.*

La présidente Mme Nadège MARETTE



Le Cercle Laïque Bonny

Vie Associative

2014 TRES BONS RESULTATS

Pour l'équipe 1ère qui accède en 2ème division départementale

Un parcours sans faute tout au long de la saison qui permet désormais de côtoyer le plus haut niveau et particulièrement les équipes de la région orléanaise.

Figurer dans le haut du classement de cette division en 2015 constitue le principal objectif pour cette saison qui a très bien commencé puisque le CLB a enregistré 4 victoires consécutives au cours des 4 premières journées.

A la trêve hivernale l'équipe est classée en milieu de tableau. Christophe Nézereau, ancien joueur expérimenté de haut niveau, a rejoint le groupe d'entraîneurs déjà en place.

nos jeunes de 6 à 15 ans Chaque semaine, ils participent à des rencontres "plateaux" et championnat dans la région. L'hiver, ils évoluent au gymnase.

A partir de cette année, la structure de l'Ecole s'est renforcée avec la création d'une Entente composée des clubs de Bonny, Beaulieu et Châtillon.

Cette Entente permettra sur le long terme et pour chaque catégorie de proposer une offre de qualité encadrée par des éducateurs diplômés tout en mutualisant les moyens.

Pour les animations organisées par le club

Toutes les manifestations seront reconduites en 2015 : tournoi jeunes, galette, accueil sponsors, repas parasol, lotos, soirée moules frites, voyage de fin de saison

Pour tout renseignement

Président : Guy Renard 06 88 30 46 45
Responsable jeunes : Isabelle Gobet 06 59 94 63 61
Secrétaire : J Claude Jojon 06 83 00 15 36

Ou lors des entraînements au stade le mercredi après midi
Retrouvez aussi toute l'actualité du CLB sur <http://clbonny.footeo.com>



Pour l'équipe réserve qui accède à la 4ème division départementale

Les bons résultats de cette équipe lui permettent également d'accéder au championnat de division supérieure et le maintien cette saison constitue l'objectif.

Le classement du Fair Play (12ème sur 48) traduit le bon esprit et le bon comportement des équipes du club.

En Coupe Paul Sauvageau

Chaque année le CLB dispute cette coupe ouverte à tous les clubs du Loiret.

Match après match, le CLB a gravi les étapes et ainsi participé à la demi finale parmi l'élite.

En Coupe Jean Rollet

D'excellents résultats sont également enregistrés dans cette coupe qui réunit les équipes du Loiret de 4ème et 5ème division. Le CLB a accédé aux quarts de finale.

Pour les jeunes de l'Ecole de Football

Désormais sous la responsabilité d'Isabelle, éducatrice diplômée, la section de Bonny de l'Ecole de Foot, qui accueille les jeunes de Bonny mais également des communes des départements voisins, enregistre de bons résultats pour

Association Communale des Chasseurs de Bonny

L'association des chasseurs de Bonny vous propose de pratiquer la chasse devant soi au petit gibier, tous les dimanches de l'ouverture générale : mi septembre à la fermeture, fin janvier.

En plus, nous organisons 12 à 15 battues par saison au grand gibier.

Hors validation annuelle du permis de chasser, assurance, armes et munitions ainsi que les frais liés à votre compagnon à 4 pattes, il vous en coûtera 240 € par saison, si vous résidez à Bonny.

Le territoire est varié et compte un peu moins de 1 000 ha. Afin d'encourager la pratique de la chasse, nous offrons des conditions particulières aux jeunes chasseurs. Cette saison ils sont 3 ainsi qu'un jeune en "chasse accompagnée", à partager notre passion.

Par ailleurs tout au long de l'année outre la gestion de notre territoire, nous participons aux travaux de Natura 2000 sur la Loire.

Enfin nous proposons à tous, chasseurs ou non, des matinées ou journées découvertes.



"Il ne faut pas se demander si on peut le faire mais comment on va le faire"

Renseignements auprès de Roger Gaboret
06 85 93 53 16 ou rgaboret@gmail.com



A.A.P.P.M.A. Le Barbillon Bonnychon Association Agréée Pour la Pêche et le Milieu Aquatique

Le Barbillon Bonnychon

Représentée par son Président, Jean CHABIN et son Trésorier, Guy TRUCHON, cette association est habilitée par la Fédération Départementale de Pêche du Loiret pour vendre les cartes de pêche.

Les points de vente des cartes de pêche : BAR DU LOIRET – 13 Place Beaupin Lagier (Place du marché) – 45420 BONNY SUR LOIRE et Accueil du SUPER U, La Champagne 45420 BONNY SUR LOIRE.

Amis pêcheurs, venez nombreux à la prochaine Assemblée Générale le 16 Janvier 2015 à 18 h. Salle Dugué.

Ses lots d'action sont situés exclusivement sur la Cheuille sur 8 kms, de la passerelle près du pont de l'autoroute A77 jusqu'à la route menant au centre du lieudit « Les Loups », sur la route d'Ousson à la sortie de Bonny sur Loire.

Son rôle est aussi la surveillance des eaux et du milieu aquatique, et de rendre compte si quelque chose ne lui semble pas normal.



Fête de la pêche

Elle procède régulièrement à des empoissonnements de la Cheuille selon les besoins.

Elle anime, notamment, le concours de pêche annuel le 3ème samedi de mai, la Fête Nationale de la pêche le 1er dimanche de juin et tous autres événements où elle peut jouer un rôle, comme l'apprentissage de la pêche aux jeunes ou même aux adultes qui le souhaiteraient, "l'Accueil des nouveaux arrivants" à Bonny-sur-Loire, etc...

Attention, pour pouvoir pêcher vous devez être en possession d'une carte de pêche, ne soyez pas en infraction cela pourrait vous coûter beaucoup plus cher !...

Pour tous renseignements, contactez :

Le Président : Jean CHABIN

Tél : 02.38.31.54.80 ou 06.08.76.31.23



Concours de Pêche

Union Sportive Bonnychonne Cyclisme

L'U.S. Bonny sur Loire Cycliste en 2014

Vie Associative

Le club cycliste de Bonny sur Loire rassemble les passionnés de « la petite reine » que ce soit en compétition ou en loisir dès 6 ans et jusqu'à plus de 60 ans, le fil conducteur des 28 licenciés et de l'équipe dirigeante étant « le vélo plaisir » sous toutes ses formes.

La grande vocation du club étant la formation des jeunes, dès 6 ans et jusqu'à l'adolescence ils sont encadrés et conseillés par Christophe Bedu et Daniel Labidoire nos moniteurs de la section jeune, diplômés de la Fédération Française de Cyclisme et aidés de plusieurs parents accompagnateurs.

Depuis plus de quarante ans, les coureurs de Bonny ont fait briller leurs couleurs jusqu'au niveau national.

Le club est composé de 28 coureurs qui se répartissent en deux grandes catégories.

La première comprend 14 jeunes de 6 à 16 ans, ce sont les catégories poussins à cadets, ils se sont illustrés dans de nombreuses épreuves sur route, piste, VTT et cyclo-cross et ils ont remporté plusieurs victoires, ainsi garçons et filles ont remporté de nombreux succès dans la région Centre.

La seconde catégorie, celle des juniors et seniors, est composée de 14 coureurs de 17 à 67 ans qui sont classés par niveaux de force et participent à des épreuves de niveau départemental à national dans plusieurs disciplines comme la route, le contre la montre, la piste, le cyclo-cross et le VTT ainsi que les cyclosportives.

En 2014, plus de 15 victoires ont été remportées, plus particulièrement le titre de vice champion régional du contre la montre route pour Dominique Feuillette, en cadet, Gauthier Picault est vice champion départemental sur route. A noter que Sébastien Minet défend les couleurs de Bonny en catégorie régionale.

Le club a organisé en 2014 trois grandes journées de course, le 3 août le prix de la municipalité de Bonny sur le circuit des Charmis, le 23 août la 12ème édition de la Ronde des Pommes avec plus de 150 participants sur le circuit du Pressoir, le 13 septembre le prix Euro Aluminium sur le vélodrome de Briare pour les jeunes catégories de l'école de cyclisme sans oublier la célèbre Randonnée des Beaumonts, le 23 novembre ou loisir et convivialité rassemblent tous les amateurs de marche et de VTT de la région avec cette année plus de 1 000 participants.

Retrouvez l'actualité du club sur internet à l'adresse <http://us-bonnycyclisme.clubeo.com>.

Merci à nos sponsors, nos signaleurs, aux parents des jeunes ainsi qu'à la municipalité de Bonny sur Loire et au Conseil Général du Loiret pour leurs aides et investissements qui contribuent au bon fonctionnement du club dont la bonne réputation est toujours d'actualité et véhicule une bonne image de Bonny sur Loire.

L'équipe de l'U.S Bonny Cyclisme

Entraînements inter saison des jeunes :

Rdv au Gymnase de Bonny le samedi à partir de 14h30

Contact : Christophe 06.61.65.30.33

Entraînements inter saison des seniors

Rdv le dimanche matin au magasin des Vergers de Beaumonts à partir de 9h00.

Contact : Dominique 06.29.61.48.39



Briare Piste Euroaluminium



Répertoire des Associations

Associations

Amicale Bonnychonne

Hervé METAIS 02.38.31.53.18
amicale_bonnychonne@orange.fr

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Nadège MARETTE 06.50.90.56.82

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

Claire-Hélène RENAULT / Gilbert GILLOT

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Virginie LIEVRE 06.82.12.52.73

ASSOCIATION St AIGNAN (paroisse)

Jean CAUQUY

A.I.J. (Ateliers d'Initiation pour la Jeunesse)

Christophe LE CORRE 06.28.20.46.87
aijbonnysurloire@gmail.com

BARBILLON BONNYCHON (pêche)

Jean CHABIN 02.38.31.54.80
barbillonbonnychon@orange.fr

COMITE DES FETES

Claude DENOYE 02.38.31.52.98

F.N.A.C.A. (Anciens Combattants d'Algérie)

Claude NAQUIN 02.38.31.89.85

HARMONIE DE BONNY

Joël CENE 02.38.31.65.89
joel.cene@laposte.net

"LE COMPLEXE DU PORC EPIC" (diffusion de musique et spectacles)

Arnaud SOLER 06.18.45.81.63
complexeduporcepic@gmail.com

MAISON DE PAYS

Bernadette DE MUYS 02.38.31.57.71
maisondepays@bonnysurloire.fr

OFFICE DU TOURISME

Christian BEQUIN 02.38.31.57.60
officedetourisme@bonnysurloire.fr

S.E.R.B.H.A.G. (histoire)

Martine LECUGY 02.38.31.53.36
martinelecugy@orange.fr

SOCIETE DE CHASSE

Roger GABORET 02.38.31.64.18
rgaboret@gmail.com

SYNDICAT DE DEFENSE & DE PROMOTION DES PRODUITS DE BONNYsurLOIRE

Joseph BALLAND 02.48.54.06.67

U.C.A.P.I.B. (Union commerciale)

Fabrice BONGIBAUT (La Maison des Services) 02.38.29.20.91

UNION Nale DES RETRAITES & PERSONNES AGEES

Claude NAQUIN 02.38.31.89.85

Associations Nationales

ACTION CATHOLIQUE DES ENFANTS

Vanessa GAURY 02.38.31.62.46

SECOURS CATHOLIQUE

Claudine TISSIER 02.38.31.56.33

SECOURS POPULAIRE

Roberte GILLOT 02.38.31.65.13
gilbert.gillot@orange.fr

RESTOS DU COEUR

Annick BIET 02.38.35.88.62
(le jeudi à la gare)

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

Sandrine MONGLON 02.38.31.62.31

TELETHON

Sylvette METAIS 06.47.94.55.66
amicale_bonnychonne@orange.fr

"Sous la houlette de Sylvette, Martine et Roger, une vingtaine de bonnychons sont allés participer au premier marathon de Sully en faveur du Téléthon. Rendez-vous début décembre pour participer, à travers cette animation ou une autre..."



Solutions mots croisés : nt – mi – ra – Dra – orl – anse – eden – emir – neon – douma – velar – ruiler – tertre – brodant – élimant – bénévolé – ensilage – appareil – européen – oreilles – nieuport

Associations Sportives

BONNY-SWING (dances modernes et STEP)

Présidente : Nathalie BERTRAND
 Contact : Mélina METAIS 02.38.31.07.48
 bonnyswing@hotmail.fr
 Salle Dugué : le mardi de 19 h à 20 h (Step)
 le jeudi de 19 h à 20 h (Fitness)
 le dimanche de 10 h à 11 h 30 (danse fitness)

CERCLE LAIQUE BONNY(Football)

Président : Guy RENARD 06.88.30.46.45
 gc.renard@orange.fr
 ECOLE FOOT : Entraînement au stade Marcel Gron-
 din ou au gymnase
 JEUNES : mercredi à partir de 15 h 30
 Responsable : Isabelle GOBET 06.59.94.63.61
 SENIORS : mercredi et vendredi de 19 h 30 à 21 h
 Responsables : Christophe NEZEREAU, Anthony
 JOJON et J.Charles DUYCK

MILLE CLUBS BONNYCHON (Club à vocation culturelle et sportive)

Présidente : Lucie DELIN 06.20.15.51.35
 mille.clubs.bonnychon@gmail.com
 Secrétaire : Christophe LE CORRE 02.38.31.00.81
 Site : www.mille-clubs-bonnychon.fr

SECTIONS

Renseignements auprès des responsables de sections

Badminton adultes - gymnase le mardi à 19 h
 Franck GOULAY - Laurent JACQUET

Dances folkloriques-country adultes - mille clubs
 le mercredi à 20 h 30 (2 fois/mois)
 Marie-Pierre GABORET

Club français - mille clubs le mardi à 17 h 30 tous les 15 jours
 Ghyslaine METAIS-BALL

Gymnastique enfants - dojo - le jeudi à 17 h 30

Gymnastique adultes - dojo - le jeudi à 18 h 30
 Cécile FRAPIN

Multi sports 8-18 ans - gymnase - le mercredi à 14 h
 Claudie CENE

Peinture - Art libre : mille clubs - Mardi à 14 h
 Christiane LECHAUVE - Professeur : Nathalie PASDELOUP

Poterie - salle rue de Bicêtre - Vendredi à 14 h 30
 Marie-Claude BEQUIN

Relaxation ados "10-15 ans" : dojo - le mercredi à 15 h -
 Doriane BACILLY

Relaxation adultes : dojo - Jeudi à 19 h 30 - Doriane
 BACILLY

Théâtre ados 11-18 ans - salle polyvalente - le vendredi
 à 19 h - Pierre RENARD - Marie-Cécile BLANCHET

Théâtre adultes - salle polyvalente - le vendredi
 à 20 h 45 - Roger GABORET

Travaux d'aiguilles - mille clubs - le lundi à 14 h
 Jeanine DUPOUX - Françoise RAGU

Vidéo - Ecole Petits - le jeudi à 20 h
 Christophe LE CORRE - Louis-Ange SERRANO

UNION SPORTIVE BONNYCHONNE CYCLISTE

Président : M. FEUILLETTE Dominique 06.29.61.48.39
 USBONNY@laposte.net

Entraînements inter saison des jeunes :

Rdv au Gymnase de Bonny le samedi à partir de 14h30
 Contact : Christophe 06.61.65.30.33

Entraînements inter saison des seniors

Rdv le dimanche à 9 h aus Vergers de Beaumonts
 Contact : Dominique 06.29.61.48.39

JUDO (A.S. GIEN JUDO)

cours à Bonny le mardi à 17 h
 Contact 06.80.22.93.25

*Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue
 pour en triompher, la difficulté pour la vaincre.*

Pierre de Boubertin



ACTIVITÉS DE SERVICE

Agence immobilière

- HEXAGONE IMMOBILIER
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 38 31 72
- ORDIM IMMOBILIER
46 rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 57 73

Auto École

- ESPACE CONDUITE
2 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 31 52 01

Banque

- CRÉDIT AGRICOLE
6 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 31 60 83

Brocanteur

- Eric PICAULT
33 Rue du 14 juillet
Tél. 06 99 44 96 72

Contrôle technique véhicules

- C.T.A.B.
ZA la Champagne
Tél. 02 38 35 81 04

Cours d'anglais

- LINGUACOM
Tél. 02 38 31 55 45 - 06 78 68 48 42

Fuel

- BONGIBAUT Jean-Bernard
RN7
Tél. 02 38 31 54 46

Garagistes

- Agent Renault - SARL PAROT
139 Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 32
- Garage du Centre - D'HAENENS Michel
98 Grande Rue
Tél. 02.38.35.39.90

Imprimerie Régie publicitaire

- COM EN LOIRE
72 Grande Rue
Tél. 02 38 31 59 62

Informatique

- ALT'INFORMATIQUE
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 31 51 10
- SOS LD INFORMATIQUE 45
19 Grande Rue
Tél. 02 18 11 83 75
- T.A.I. 45
2 Allée des Vergers
Tél. 06 48 33 65 07

Location de bennes

- LOCABENNES
133 Grande Rue
Tél. 02 38 31 57 28

Pompes funèbres

- BOURSELOT CATON
23 Route de Thou
Tél. 02 38 31 62 98

Poterie

- GRES DE BONNY
50 Rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 65 67
- LE SHED
6 Allée du Noyer Vert
Tél. 02 38 29 03 67

Retouches Couture

- L'ATELIER DU BUISSON
14 Place Beaupin Lagier
Tél. 06 83 83 84 85

Sécurité Gardiennage

- SÉCURITÉ PRIVÉE DU CENTRE
50 Grande Rue
Tél. 02 38 31 50 65

Sécurité contrôle qualité habitat

- A.E.C.P.
Le Buisson
Tél. 02 38 31 58 65

Services à la personne

- LA MAISON DES SERVICES
12 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 29 20 91

Stations Services

- ATAC
56 rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 53 80
- SUPER U
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 52 20

Taxi transports de malades assis

- TAXI RENARD
1 Route de Vaupy
Tél. 02 38 31 52 91 - 06 07 41 97 53
- TAXI ROUZEAU
30 Rue de Bon Coeur
Tél. 02 38 29 05 97 - 06 78 44 75 12

Travaux entretien et divers

- ALLO TONIO
16 Rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 57 66
- BONNY SERVICES
4, Rue du Pilon
Tél. 02 38 31 58 41
- PASQUET Pascal
La Fontaine
Tél. 02 38 31 07 40 - 06 66 65 75 89
- RIMBAULT SERVICES
Tél. 06.12.51.21.73

Vente pneus et réparations

- C.G. PNEU
27 Avenue du Gal Leclerc
Tél. 06 77 60 96 98

Vente pièces motos anglaises

- HP RACING
Le Petit Fruitier
Tél. 02 34 04 10 69

ACTIVITES ANIMALIERES ET VEGETALES

Alimentation animale - déco - fleurs artificielles

- JOLI GRAIN
Rue des Jolies
Tél. 02 38 31 65 47

Bois de chauffage

• WOOD CENTER
123 Route d'Auxerre
Tél. 02 38 35 10 52

Jardinerie, Animalerie, Produits régionaux

• GAMM VERT AGRALYS
ZA de la Champagne
Tél. 02 38 31 70 20
• LOISIFLOR
RD 2007
Tél. 02 38 31 45 75

Compost (fabrication)

• FAAB
RD 2007
Tél. 02 38 31 52 06

Coopératives agricoles

• AGRALYS
Rue des Jolies
Tél. 02 38 31 64 81
• SODIAL
Rue des Jolies
Tél. 02 38 31 60 19

Élevage de chiens

• ÉLEVAGE DE YORKSHIRE
La Ferme des Vachers
Tél. 02 38 31 56 31

Élevages de faisans, perdreaux

• ENVOL 45 EARL
Le Coudray
Tél. 02 38 37 00 64
• GAEC FAISANDERIE DU COUDRAY
Le Coudray
Tél. 02 38 31 62 29

Toilettage Chiens Chats

• BENEDICTE TOILETTAGE
9 Route du Pressoir
Tél. 06 48 64 50 65

Travaux agricoles et ruraux

• SARL VAN DORP
Les Sainjoncs
Tél. 02 38 31 58 05

ARTISANS

Bâtiment aménagement d'intérieur

• DOS REIS Jorge
rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 54 92

BTP Maçonnerie

• BERTON SARL
Le Berceau
Tél. 02 38 31 61 59
• BRUNI Antoine
133 Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 58

Carrelage - Cheminées - Poêles

• SOL FLAMME
Les Ratas RN7
Tél. 02 38 31 63 63

Carrosserie Peinture

• SARL PAROT
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 68 82

Couverture Zinguerie

• BRAGUE Dominique
16 Rue des Acacias
Tél. 02 38 31 62 71

Couverture Zinguerie Charpente Isolation

• ROBERT Pascal
21 Rue de Landes
Tél. 02 38 29 67 64 - 06 74 76 01 54

Menuiserie Ébénisterie

• SALIN Rémi
25 Rue de Thou
Tél. 02 38 31 61 32

Metallerie Serrurerie

• PICHON Jean-Michel
3 Rue des Joncs
Tél. 02 38 37 15 56

Peinture-revetements

• DUBOIS SARL
11 Rue du 14 juillet
Tél. 02 38 31 64 03
• PRO COLOR
9 Rue de Landes
Tél. 02 38 31 60 74
• TURPIN PEINTURES
31 Rue de Landes
Tél. 06 67 87 82 56

Plomberie Chauffage Électricité

• BERCIER LECHAUVÉ SA
48 Rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 62 93

Plomberie Chauffage Menuiserie alu

• PICOT Olivier
Tél. 02 38 31 67 43

Serrurerie, maintenance, métallerie

• SOCIÉTÉ SERVICES ET MAINTENANCE
ZA la Champagne
Tél. 02 38 31 35 68 46

BIEN ETRE BEAUTE ET HABILLEMENT

Centre de balnéothérapie et d'esthétique

• PIANTONI PELEAU Christelle
ZA la Champagne
Tél. 02 38 31 64 82

Chaussures

• CHAUSSEA
ZA la Champagne
Tél. 02 38 31 53 57

Coiffure

• ALEX'DAV
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 31 56 59
• AURÉLIE COIFF'
66 Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 41
• Christian PATASSE
85 Grande Rue
Tél. 02 38 31 65 96
• MISS TIFS
21 Rue du 14 juillet
Tél. 02 18 49 35 97

Institut de beauté

• AURÉLIE COIFF'
66 Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 41

- INFINIE BEAUTÉ
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 58 06
- L'ILE DE BEAUTE
11 Avenue du Gal Leclerc
Tél. 02 38 35 18 24
- TB NAILS
37 Grande Rue
Tél. 02 38 31 33 59

Tissus mercerie

- LA BOUTIQUE DU PARC
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 63 85
- L'ATELIER DU BUISSON
14 Place Beaupin Lagier
Tél. 06 83 83 84 85

Vêtements

- DEFI MODE
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 72 45

BRICOLAGE - ELECTROMENAGER

- BONNY CONFORT
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 60 95

HEBERGEMENT - RESTAURATION - BAR

Café Bar Tabac

- CAFÉ DU LOIRET PMU Rapido Loto
13 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 31 64 56

Café Restauration rapide

- CHEZ ARTHUR
15 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 36 13 19

Chambres et table d'hôtes

- LE PORTAIL DE LA FONTAINE
Le Portail
Tél. 06 79 55 26 90

Chambres d'hôtes

- RENARD Martine
8 Rue du Château
Tél. 02 38 31 60 32

Gîtes ruraux

- Jean Rémy KASSIAN
La Fontaine
Tél. 02 38 31 88 29
- GITE RURAL LE BOURG
Tél. 02 38 35 80 74 - 06 11 76 20 89
- LE PORTAIL DE LA FONTAINE
Le Portail
Tél. 06 79 55 26 90
- LES BRULERIES
Tél. 02 38 62 04 88 (réservations)
Tél. 06 26 25 64 07 (renseignements)

Hôtels Restaurants

- HÔTEL DES VOYAGEURS
10 Grande Rue
Tél. 02 38 27 01 45
- LA BONNE FOI
4 Rue du 14 juillet
Tél. 02 38 31 65 52

Meublés touristiques

- 33 rue du 4 septembre
Tél. 02 38 31 51 07
- 1 Rue du 14 juillet (Xavier & Corinne SERRE)
Tél. 03 86 39 24 55

METIERS DE BOUCHE

Arboriculture (Pommes et poires)

- VERGERS DES BEAUMONTS
Route d'Auxerre
Tél. 02 38 31 63 88

Boulangers Pâtisseries

- IZIKER Aziz
10 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 31 57 88
- CERQUEIRA Philippe "Les Délices de Bonny"
89 Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 56

Négociant en vins

- LES LYS
Les Loups
Tél. 02 38 31 28 15

Produits régionaux

- HO PRODUCTEURS SARL
Les Beaumonts
Tél. 02 38 31 63 88

Supermarchés

- ATAC
56 Rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 53 80
- SUPER U
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 52 20

Viticulteurs

- Emile BALLAND
Les Ratas RD2007
Tél. 02 38 31 62 59
- SCEA BALLAND CHAPUIS
Allée des Soupirs
Tél. 02 38 31 55 12

SANTE

Dentiste - Diététicienne - Infirmiers - Médecins - Pédiatrice
Podologue - Psychologue - Kinésithérapeute - Sage-femme
Maison de retraite - Clinique vétérinaire - Pharmacie....

cf page 8

Opticien

- OPTIQUE 2000
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 31 59 76

AUTES PROFESSIONS LIBERALES

Étude Notariale

- Maître Philippe CAUQUY
5 Avenue du Gal Leclerc
Tél. 02 38 31 60 23

AUTRES ACTIVITES

Fabrication de chariots et agencement de magasins

- SAFIL
Route de Vaupy
Tél. 02 38 37 74 00

Bienvenue à....

DAN Lou	14/12/2013	FALCAO Lucas	01/08/2014
DESREMAUX Ewen	23/12/2013	SECKET Lyam	30/07/2014
CAPDEVILLE AKAMBA EKOMANE Gabriel	08/04/2014	JUGUET DHAUSSY Naëva	15/08/2014
MIZZON Louis	06/05/2014	LINGUENHELD Kendjy	26/08/2014
FENET Maëva	17/07/2014	MAKHLOUFI WERSLIPP Juliette	02/10/2014
DE SOUZA Aylin	16/07/2014		
MENDES Jayson	19/07/2014		

*« Le meilleur mari qu'une femme puisse avoir, c'est un archéologue. Plus elle devient vieille, et plus il s'intéresse à elle. »
Agatha Christie*

Félicitations à....

JUGUET Christophe & DHAUSSY Virginie	08/03/2014
ZIANE Abdelkrime & BENSNGHIR Ramda	03/05/2014
FOREST Sébastien & DUPATY Priscillia	24/05/2014
BRUNET Sébastien & LELU Magalie	12/07/2014
MAGNET Grégory & HURTAULT Camille	19/07/2014
BONHOMME Guillaume & GÉLY Céline	05/08/2014
GABORET Romain & PINON Anne-Laure	30/08/2014
GHARBI Karim & NAMPRI Noémie	22/11/2014

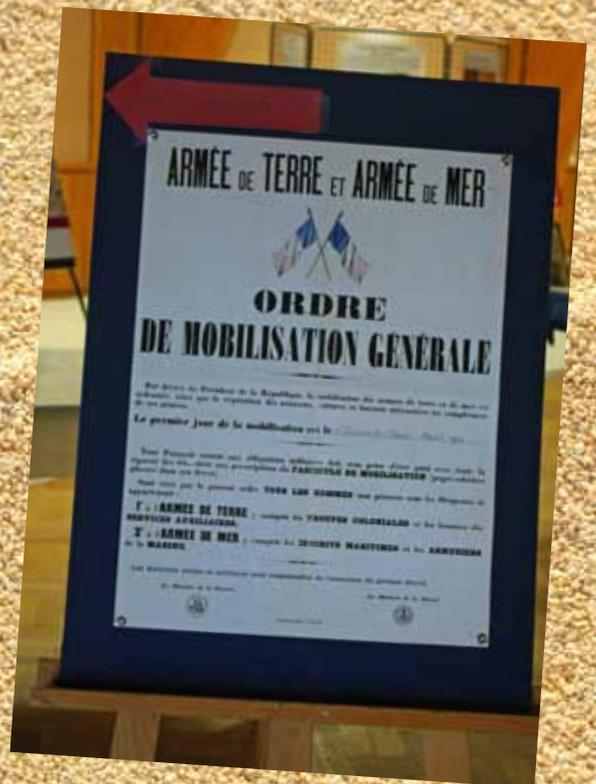
Ils nous ont quittés...

DESPÉE veuve RENARD Lucienne	13/12/2013	FICHOT Gérard	19/05/2014
GITTON veuve CHAILLOU Georgette	13/12/2013	BIARDEAU Yves	05/06/2014
LETTEREAU veuve GUILLOT Marcelle	14/12/2013	COLSON Jean	17/06/2014
MAILLEFER Patrick	04/01/2014	MOINDROT veuve AUGY Juliette	22/06/2014
SAGET veuve RAVOT Suzanne	05/01/2014	DELORME Marcel	28/06/2014
GIRAULT veuve CARPENTIER Thérèse	20/01/2014	BÉRARD Gérald	15/07/2014
CARROUÉ Jean	07/02/2014	DENEVERS Jean	20/07/2014
PIRES épouse MARTINS Maria De Fatima	24/02/2014	HONGROIS épouse LIGER Yvette	01/08/2014
BOITARD épouse EGROT Renée	13/03/2014	SIMON Ralph	30/08/2014
DONCKERS veuve CLOUTRIER Fernande	05/04/2014	MENU épouse LECUGY Emilienne	22/10/2014
BOIN veuve TOLLERON Yvette	27/04/2014	HENRY Christian	22/11/2014
FOREST veuve SOULARD Andrée	01/05/2014	SIDIBÉ dit GUETROT ep MARTIN Mireille	30/11/2014
VIGNAUD Christian	02/05/2014	TESSIER ep LESIRE Marcelle	01/12/2014
VINCENT Edgard	03/05/2014	METAUT Pierre	04/12/2014



Les Poilus de Bonny

Exposition SERBHAG





BONNY-sur-LOIRE (Loiret). - Vue générale



BONNY-sur-LOIRE. - La Grande Rue